

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

2eme ANNÉE

JEUDI, 11 Octobre 1883

No 36

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissent tous les JEUDIS et contenant tout
les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — **UNE PIASTRE**
POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Le protestantisme en Italie

Nous empruntons au correspondant romain du *Tablet* les détails qui suivent sur les progrès du protestantisme en Italie :

Le royaume de l'Italie unifiée a le bonheur de posséder aujourd'hui un protestantisme étranger et un protestantisme italien. Le premier se vante d'avoir à son service les églises américaine, française, allemande réformée, luthérienne et presbytérienne unie. Quant au protestantisme italien, le *Guide de l'œuvre évangélique en Italie* fournit les données statistiques suivantes :

Eglise vaudoise, 21 pasteurs, 12-156 adhérents. Eglise de la mission vaudoise, 88 pasteurs, 8 422 adeptes. Eglise chrétienne libre, 29 prédicants, 1751 adhérents ; Eglise méthodiste Wesleyenne 24 ministres, 5 151 adhérents ; Eglise méthodiste épiscopale, 16 ministres, 707 adeptes ; L'Union baptiste, 12 ministres, 250 membres ; Eglise chrétienne apostolique, 8 missionnaires, 243 membres.

Par conséquent, le protestantisme compte en Italie 143 pasteurs, 23 679 adhérents, et un énorme personnel de travailleurs bien fournis d'argent, mais dont le succès est bien maigre. Ces données, recueillies par le prêtre apostat M. Lanna, en décembre 1881, n'augurent pas bien pour la propagation de l'hérésie, puisque, dans le recensement officiel de 1871, la po-

pulation protestante d'Italie avait atteint le chiffre de 58 651 âmes. D'après la statistique de M. Lanna, on n'a donc pas une augmentation durant les dix dernières années, mais une diminution de 34 902. Si on enlève aux 23 679 adhérents que nous trouvons en décembre 1881, l'élément étranger, soit 5 660 personnes, et les vaudois qui formaient le noyau protestant dans les vallées vaudoises du Piémont, soit 11 641, ceux qui ont passé au protestantisme en Italie, après 35 années de labeur évangélique, n'atteignent que le nombre de 8 477 !

Ces derniers possèdent 231 locaux de culte ; 280 écoles élémentaires, avec 154 maîtres et 9 387 élèves ; 13 instituts d'instruction secondaire, avec 90 professeurs et 809 élèves ; deux écoles théologiques, avec 7 professeurs et 25 étudiants ; trois instituts de bienfaisance, avec 98 pensionnaires, et huit hôpitaux.

D'après le recensement, ils se vantent d'avoir 283 ministres ou prédicants, " qui sont ou ne sont pas ministres, qui sont ou ne sont pas prédicants, d'après les circonstances !

Cinq sociétés bibliques fonctionnent en Italie ; la *Société britannique et étrangère*, qui a un agent et 40 colporteurs, et qui, au 31 décembre 1881, avait vendu dans tout le royaume d'Italie 6 619 bibles, 19 125 copies du nouveau Testament et 44 409 " portions de Bible ; " la *Société biblique de l'Ecosse*, qui a un agent et 11 colporteurs en Italie ; elle a vendu, à la même époque 850 Bibles et 2 529 copies du Nouveau Testament, 4 320 " portions, " et 6 942 traités et livres religieux. La *Société des traités religieux* a un comité et un agent ; elle possède une imprimerie à Florence et elle publie plusieurs journaux périodiques illustrés ; elle dispose de dix salles de vente en Italie, où elle débite des livres et des traités. La *Société biblique italienne*, fondée à Rome en 1871, réédite le Nouveau Testament en une édition de 10 000 exemplaires, et a fait aussi une édition de la Bible à l'usage des familles. La *Société de secours mutuel*, fonctionnant parmi les évangélistes de Naples, de la Spezzia, de Messina et d'Orbitello, n'est, de l'aveu de M.

Lanna, ni nombreuse ni active. Les journaux et les revues évangéliques italiens sont au nombre de neuf ; quatre sont publiés à Rome, un à Naples, un à Palerme, un dans les vallées vaudoises et le reste à Florence ; leurs seuls lecteurs sont les évangélistes des diverses dénominations.

ITALIE

CE QUE DEVIENT L'ARGENT DES SOUSCRIPTIONS

Le *Journal de Rome* publie à ce sujet un article que nous croyons utile de reproduire :

Il faut avouer qu'en Italie les comités chargés de distribuer aux victimes de quelque grand désastre les fonds recueillis par souscription comprennent leur mission d'étrange sorte.

On nous révélait, il y a quelques jours, que ce comité des inondés de la haute Italie avait encore en caisse la somme d'un million deux cent mille francs. Et les inondations de la haute Italie remontent déjà à près d'une année !

Un million deux cent mille francs ! Vous avez bien lu ! C'est-à-dire les deux tiers au moins du montant des sommes souscrites pour les inondés, et dont ces malheureux n'ont pas touché un traitre centime, après une année écoulée !

Le comité chargé de répartir l'aumône de la charité aux victimes de l'île d'Ischia va-t-il imiter ce bel exemple ? Et de même que les inondés de la Vénétie, les sinistres d'Ischia sont-ils destinés à attendre du bon plaisir du comité la répartition des secours que la charité publique a mis à leur disposition ?

Nous posons cette question, après avoir lu un article de l'*Italie*, journal nullement hostile aux Italiens [témoin son titre]. Nous la posons même avec une certaine angoisse, car les révélations de l'*Italie* sur la façon dont opère le comité sont de nature vraiment inquiétante.

Ce journal, après avoir constaté qu'un grand nombre des victimes du désastre se plaignent de mourir de faim ou à peu près, ajoute :

L'un d'eux, co-propriétaire d'un hôtel important à Casamicciola, hôtel

qui a été ruiné de fond en comble, a même dû aller mendier à la Bourse, pour avoir de quoi vivre, lui et sa famille.

A la lecture de ces plaintes, le comité a protesté et il a annoncé solennellement que cet industriel avait déjà reçu la somme énorme de 90 francs en dix sept jours !

Or, la famille de cet aubergiste se compose de cinq personnes, ce qui donne un franc environ par jour et par personne.

Comment une famille, habituée à l'aisance, peut-elle vivre à Naples, où les loyers sont chers, avec 5 fr. 25 par jour, même si les cinq personnes qui la composent couchent toutes dans la même chambre, y mangent, y reçoivent, et y font la cuisine ?

Ce qu'il faut noter, cependant, c'est que, de son propre aveu, le comité n'a à sa charge que 1246 familles ; c'est relativement peu, si l'on tient compte des sommes considérables dont il dispose déjà et dont il disposera dans la suite.

Du reste, sait-on quelle somme le comité a déjà distribuée ? 28 836 frs, ce qui donne une répartition moyenne de 83 centimes par jour et par famille !

Cette façon de procéder n'est elle pas odieuse, alors que les caisses du comité regorgent d'argent, et que l'on peut d'ores et déjà prévoir que la souscription rapportera plusieurs millions ?

A la première nouvelle du désastre, le duc Torlonia, syndic de Rome, télégraphiait qu'il expédiait immédiatement 50 000 francs.

Le comité parisien faisait expédier par le baron de Rothschild, 50 000 francs qui arrivaient le même jour à destination, le roi donnait 100 000 francs, sans parler de deux au trois cent mille francs arrivant également coup sur coup.

Que fait-on de cet argent ? Pourquoi ne le distribue-t-on pas ?

Nous savons, d'autre part, que Mgr Sanfelice, archevêque de Naples, a mis un empressement extraordinaire à distribuer à ces malheureux les sommes qui lui avaient été remises, et qu'un grand nombre de familles ont eu, grâce à lui, leur pain assuré.

La charité "débilitante" a décimement du bon."

Au Carmel

Nous lisons dans l'*Unità cattolica* d'intéressants détails sur une visite faite à Gratz, par l'empereur d'Autriche, à sa cousine, l'archiduchesse Béatrix d'Este, qui réside chez les Carmélites de cette ville.

Depuis vingt-quatre ans, la pieuse archiduchesse, fille et sœur de souverains, habite dans ce pauvre couvent, elle qui avant son exil immérité fut l'idole de la cour de Vienne. C'est là que François-Joseph, interrompant les fêtes qui l'accueillent sur son passage triomphal à travers la Styrie, est allé lui rendre hommage.

L'empereur était accompagné de l'un des fils de la princesse, don Alphonse de Bourbon, pour lequel Sa Majesté s'est montrée remplie de courtoisie et de procédés chevaleresques.

A son entrée à Gratz, la première visite de Sa Majesté fut pour la villa delle Nieves, où résident les infants d'Espagne, don Alphonse et sa femme dona Maria delle Nieves.

Le lendemain, les princes assistaient, aux côtés de l'empereur, au banquet donné par la ville, et dans la soirée, François-Joseph leur envoya un de ses aides-de-camp pour prier don Alphonse de l'accompagner dans la visite qu'il devait faire à son auguste mère.

Le 8 juillet, les portes de la clôture du monastère s'ouvrirent devant l'empereur, escorté du prince-évêque de Gratz, des infants d'Espagne et de quelques personnages de distinction.

On ne saurait redire l'édifiante impression que ressentit l'empereur en voyant la cousine de Mme la comtesse de Chambord, dans ce pauvre couvent du Carmel, ni l'échange de paroles affectueuses qui eut lieu de part et d'autre.

Le contraste entre l'humble bure des religieuses et le brillant éclat des uniformes militaires était également frappant.

Sur l'invitation de la princesse, l'empereur, qu'on avait reçu dans la salle de récréation, visita le chœur et les cellules des religieuses. Il fut vivement ému en voyant la pauvre chambre où logeait celle qu'il avait connue à la cour, et qui, de ses magnificences passées, n'avait gardé qu'une couche dure et étroite.

Plusieurs des visiteurs disaient à haute voix, en échangeant leurs impressions, que cette entrevue, faite le dimanche, valait bien un long sermon, et que le départ de Sa Majesté ne pouvait s'accomplir sous de meilleurs auspices.

Après une longue audience accordée au clergé séculier et régulier, qui en ressentit une grande consolation, l'empereur visita les hôpitaux, tenus par les Frères de Saint-Jean de Dieu et les religieuses de Sainte-Elizabeth, et se rendit ensuite au pensionnat dirigé par les dames du Sacré-Cœur.

Le soir, François-Joseph partait pour Ischl, résidence d'été de la famille impériale.

Louise Lateau

Dans un article qu'a publié la *République française*, M. Paul Bert, ne sachant comment expliquer les faits merveilleux sur lesquels la mort de Louise Lateau vient de rappeler l'attention, a trouvé plus simple de les qualifier de "supercherie". Le correspondant belge du *Soleil*, peu disposé pourtant à croire au merveilleux, relève comme il suit cette sottise du savant interloqué :

M. Bert traite de "supercherie" les faits du Bois d'Haine, et il s'ap-

puie soi-disant sur l'enquête faite par l'Académie de médecine de Bruxelles. M. Paul Bert est très mal informé. Le rapport fait par la commission d'enquête de cette académie conclut au contraire à l'absence de supercherie. Cette commission n'admet point le "miracle" ; elle envisage les faits comme naturels ; elle les considère comme un cas étrange et très curieux d'une maladie particulière et extraordinaire. Mais les expériences auxquelles elle s'est livrée lui ont fait repousser toute idée de supercherie chez Louise Lateau. M. le docteur Lefebvre, professeur à l'université catholique de Louvain, a publié un livre qui conclut au caractère surnaturel des faits. Mais, je le répète, l'autorité ecclésiastique s'est abstenue de porter un jugement, laissant à chacun la liberté de se former le sien. Elle abandonne au temps le soin de faire la lumière.

M. Paul Bert affirme que Louise Lateau aurait fait l'aveu elle-même de sa supercherie. Il est le premier à le dire. Le fait est erroné. On peut discuter sans doute la cause et la nature des phénomènes extatiques et hémorragiques de Louise Lateau. L'examen doit se faire librement. Mais s'il faut se garer des illusions pieuses et des légendes dévotées, il faut se prémunir également contre les réquisitoires du genre de M. Paul Bert. La passion et le fanatisme, qui voilent la vérité, existent quelquefois sans doute du côté des croyants, mais ils existent aussi chez les incrédules et les libres penseurs, ils sont condamnable chez les uns et chez les autres. Louise Lateau n'a jamais cherché à exploiter son état pour en tirer son profit personnel. Elle a été enterrée fort simplement, en dehors de tout concours extraordinaire du clergé, mais le peuple était venu en foule pour assister à ses funérailles.

FRANCE

LA MÉDIATION ANGLAISE

Nous lisons sous ce titre dans le *Moniteur Universel* du 19 septembre :

Ce n'est pas de l'étonnement, ce n'est pas de la surprise que nous font éprouver les changements à vue qui surviennent dans la politique du gouvernement français à l'égard du Tonkin : c'est de la stupeur, c'est du saisissement. Quand s'est-on jamais plus complètement et plus fréquemment déjugé dans un laps de temps plus court ?

Il y a quelques mois, le Gouvernement ne voulait entendre parler à aucun prix d'un traité ou d'un accord quelconque avec la Chine, à laquelle il contestait le droit de se mêler, à quelque titre que ce fût, de nos démêlés avec l'empire d'Annam. A cette époque notre ministre en Chine, M. Bourée, ayant cru devoir préparer avec les autorités chinoises les bases d'un accord, en vue de certaines difficultés qu'il prévoyait et qui n'ont pas tardé à se manifester, s'est vu brutalement rappelé, puis désavoué par le Gouvernement. C'est ce que l'on pourrait appeler la première phase de notre politique à l'égard du Tonkin.

Seconde phase : la résolution hautement annoncée du gouvernement français de régler nos affaires avec l'empire d'Annam directement et sans intermédiaire commence à fléchir sous l'influence des difficultés inattendues rencontrées par le corps expéditionnaire, en même temps que des protestations de la presse anglaise, aussi peu désireuse de voir notre influence se développer dans l'Indo-Chine qu'à Madagascar.

On commence à s'apercevoir, dans nos cercles politiques, que la conquête du Tonkin exige quelque chose

de plus qu'une simple promenade militaire. Il faut envoyer des renforts, si l'on veut mettre le commandant de nos forces en état de frapper un coup décisif. On le comprend, mais où prendre des renforts ? L'infanterie de marine est épuisée, et il faudrait l'autorisation des Chambres pour emprunter à l'armée d'Afrique les éléments d'un nouveau corps expéditionnaire. Rappeler les Chambres pour un pareil objet, c'est faire l'aveu de son impéritie, de son imprévoyance ; c'est exposer le ministère à être renversé dès la première séance. On se détermine alors à rester dans le *statu quo*, dans l'espoir de gagner du temps, et tout en télégraphiant au commandant de nos forces de tenir bon avec les faibles ressources dont il dispose.

Cependant, en présence des difficultés imprévues qui nous arrêtent, la Chine, encouragée d'ailleurs par le langage violent tenu à notre égard par la presse anglaise, s'enhardit jusqu'à nous menacer d'une intervention de ses armes au Tonkin, si nous continuons à y expédier des renforts ; elle proteste en même temps contre le traité imposé à la cour de Hué par l'amiral Courbet, contrairement aux droits de suzeraineté qu'elle revendique sur l'empire d'Annam. La politique française entre alors dans une troisième phase, qui forme un frappant contraste avec la première : le Gouvernement se décide, lui qui a désavoué M. Bourée, à entamer avec le gouvernement chinois des négociations sur des données analogues à celles qui ont servi de bases à M. Bourée.

Mais cela sans doute n'était pas assez extraordinaire : il fallait quelque chose de plus pour mettre la diplomatie républicaine dans tout son relief. Les négociations entamées directement par le ministre des affaires étrangères de la République avec le marquis de Tseng, ambassadeur de la Chine en Europe, n'avancant qu'avec lenteur, une idée monumentale a surgi tout à coup, celle de la médiation anglaise. L'Angleterre, qui ne s'est pas montrée beaucoup plus pressée que la Chine de nous voir nous installer au Tonkin, nous offre ses bons offices pour aplanir les difficultés qui s'opposent à une entente entre la Chine et nous. Tels sont du moins les faits stupéfiants dont nous trouvons le récit dans les journaux anglais.

S'il n'y a pas de la part de l'Angleterre une médiation positive dans le sens que la diplomatie attache à ce mot, il y a tout au moins interposition de l'Angleterre entre la Chine et nous, offre de bons offices faite par la première de ces puissances et acceptée par nous.

Le *Daily-News* raconte que notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, et le marquis de Tseng se sont rencontrés chez lord Granville. " Cette circonstance, dit le journal anglais, est un indice que les bons offices de lord Granville ont eu un résultat favorable. "

Le *Daily-News* ajoute encore, " qu'il est impossible de douter de la solution pacifique du différend, aujourd'hui qu'on sait que M. Waddington et le marquis de Tseng ont discuté ensemble la question sous l'influence d'un troisième ministre, dans l'amitié, le bon sens et l'impartialité duquel ils ont tous les deux la plus entière confiance. " Toutefois, " malgré l'excellent effet produit par la médiation de lord Granville, la Chine, tout en continuant à désirer la paix, reste aussi inflexible qu'au début sur certains points essentiels. "

Ce que le *Daily-News* ne dit pas, et ce qu'il serait intéressant de savoir, c'est si la Chine est appuyée par l'Angleterre dans sa résistance

inflexible sur certains points essentiels. Cela paraîtrait tout naturel, à vrai dire, si l'on se reporte au langage tenu il y a si peu de temps par la presse anglaise, épousant les griefs de la Chine contre nous. Nous ne tarderons pas du reste à être fixés sur la nature du rôle joué par l'Angleterre dans les négociations, où sa médiation paraît avoir été acceptée. Mais, de toutes façons, cet épisode restera comme un des traits les plus curieux de l'histoire diplomatique de la troisième République. On ne s' imagine pas beaucoup, dans la vie ordinaire, un plaideur prenant pour arbitre l'avocat de son adversaire.

Premier voyage

Voici quelques détails sur la récente traversée de la Manche en ballon.

L'aéronaute Lhoste, parti de Boulogne-sur-Mer [Pas-de-Calais], le dimanche 9 septembre, à cinq heures, du jardin des Trutelleries, a pris d'abord la direction du nord-est, mais un second courant le dirigea vers le sud-est. A cinq heures et demie, il planait au-dessus des jetées, et ne tardait pas à gagner le large à l'altitude de 1000 mètres.

Voulant connaître au juste la direction du courant terrestre, M. Lhoste descendit à 100 ou 150 mètres pour se renseigner auprès des pêcheurs, dont il apercevait les barques, et du remorqueur le *Faidherbe*, qui avait pris la ruer à sa sortie du port.

Edifié sur ce point, l'aéronaute, ayant jeté du lest, se releva à l'altitude de 1200 mètres, et continua sa route, poussé par un vent sud-ouest qui le porta à proximité du cap Gris-Nez.

A six heures et demie l'aérostat redescendit dans les couches inférieures, se servant tantôt du courant est, tantôt du courant sud-ouest, ce qui lui permit de se maintenir dans une direction à peu près favorable. Vers sept et demie, un brouillard assez intense masquait les côtes de France aussi bien que celles d'Angleterre.

Heureusement, vers huit heures, la lune se leva, et M. Lhoste put apercevoir deux vapeurs se dirigeant vers l'Océan. L'aéronaute distinguait parfaitement les feux du cap Gris-Nez et ceux de Douvres.

Vers neuf heures, jugeant qu'il approchait de la côte, M. Lhoste jeta un appel qui fut répété par l'écho, ce qui le confirma dans sa prévision. Le vent continuait à le pousser dans la même direction.

Les regards de l'aéronaute furent attirés par un groupement de lumières se trouvant à sa droite et indiquant d'une façon certaine la présence d'une ville qui ne pouvait être que Folkestone.

L'altitude était alors de 300 mètres.

Enfin, vers dix heures un quart, M. Lhoste franchissait la côte anglaise. Il laissa derrière lui une petite ville qu'il supposa être une station balnéaire, et où plusieurs voix répondirent à la sienne.

La lumière de la lune était assez vive, mais le brouillard qui régnait dans les couches inférieures fit juger prudent à l'aéronaute de ne pas pousser plus loin son voyage, de crainte de reprendre la mer. Il ouvrit donc la soupape, et se mit en mesure de descendre.

L'ancre mordit du premier coup, et, quelques minutes après, il tomba dans une vaste prairie, où un troupeau de moutons se trouvait parqué.

Après quelques mètres de trainage, l'aérostat s'arrêta, et M. Lhoste, auquel toute assistance manquait, dut le dégonfler seul. Il était alors 11 h. Après avoir fait une rapide inspec-

tion autour de lui, et s'apercevant que tout était désert, l'aéronaute se décida à camper autour de son ballon et s'organisa le plus commodément possible pour passer la nuit à la belle étoile.

Le lendemain, au point du jour, M. Lhoste fut réveillé par les cris des animaux domestiques que la présence d'un étranger dans des conditions aussi anormales semblait vivement intriguer.

Il se leva alors, et se dirigea vers une habitation où il trouva le fermier, qui lui apprit qu'il était à Kent, village situé à vingt kilomètres de Folkestone, et lui offrit une voiture pour le transporter lui et son ballon jusqu'à cette ville, offre que M. Lhoste s'empressa d'accepter, comme bien on pense.

A une heure dix minutes, M. Lhoste prenait le bateau de Folkestone, et débarquait à Boulogne à 3 h., heureux d'avoir le premier réalisé le passage du détroit de France en Angleterre.

Angleterre

L'AVENIR DE LA RACE IRLANDAISE

Nous empruntons à la revue *The Month* plusieurs passages d'un article très important du Rév. Père Clarke, S. J., sur l'avenir de la race irlandaise. Notons que ce n'est pas un Irlandais, c'est un Anglais qui parle :

" Il faut constater avec regret, écrit l'éminent publiciste, que jamais l'animosité entre la race irlandaise et la race anglaise n'a été aussi forte que de nos jours.

" Les concessions faites par l'Angleterre n'ont rien changé à cet état d'antagonisme, et l'immense développement de la race celtique dans l'Amérique n'a fait que l'aggraver. L'Irlandais n'a plus sa patrie principale dans l'île dite la *Verte Erin*, mais au delà de l'Atlantique, où la plus large liberté lui permet de développer toutes ses qualités et de manifester toutes ses aspirations.

" Chaque acte d'oppression commis en Irlande, ajoute au nombre des Irlandais américains, et pendant que la statistique constate dans la population des Etats-Unis une augmentation, en 40 années, de 190 pour cent, la population catholique dans ce pays, composée en grande partie d'Irlandais, a augmenté de 810 0/0. Et n'oublions pas que ce chiffre est peut-être au-dessous de la vérité ; il n'existe peut-être pas de statistique religieuse proprement dite ; on se sert, à cet effet, de la supputation tout à fait arbitraire du nombre des sièges ou places dans les églises. On peut admettre que le nombre des fidèles est bien supérieur à celui des places ou des sièges dans les églises.

" La race irlandaise tend à devenir la race dominante dans les Etats-Unis, et par là même, grâce au système du suffrage universel, on peut s'attendre à ce que le catholicisme deviendra un jour la religion dominante dans ce pays.

" Un écrivain protestant, Goedwin Smith, a déjà le pressentiment de cette lutte prochaine entre la race celtique et la race saxonne, c'est-à-dire entre Rome et le protestantisme. Il pousse un cri d'alarme. Il voudrait qu'on interdît l'immigration des Irlandais dans l'Amérique du Nord, et qu'on les forçât à aller s'établir dans les déserts de l'Amérique du Sud, où leur élément serait bientôt absorbé et détruit. Cet écrivain voit poindre l'orage dans l'Occident, et il appréhende qu'un jour, en éclatant, il ne détruise dans le monde l'influence anglaise et la prédominance du protestantisme.

" Les temps de paix et de bonheur

ne sont pas arrivés encore pour l'Irlande, mais ils arriveront.

" Dieu ne saurait manquer de bénir un peuple fidèle à sa cause. D'ailleurs, le nombre moyen des enfants chez la famille irlandaise est de 5, tandis que dans la famille anglaise il n'est que de 3. La race irlandaise triomphera de la race anglaise par l'augmentation croissante de sa population. Indépendamment de ces causes de supériorité des Irlandais il en est une autre très importante : Je veux parler de la *morale dans le mariage*.

" Le désir de limiter le nombre des enfants s'est emparé des hautes classes en Angleterre. Le luxe, la luxure et les autres passions agissent dans un sens contraire à la multiplication de la race ; et quand on ajoute à ces considérations l'intelligence si vive de la race celtique, on ne saurait douter que c'est à elle qu'appartiendra l'avenir du monde.

" L'agitation qui se manifeste en Irlande contre l'Angleterre, et qui éclate en démonstrations criminelles, telles que l'emploi de la dynamite, etc., etc., pourrait prendre un jour de terribles proportions.

" C'est surtout en Amérique qu'on voit cette haine du nom anglais éclater dans toutes les manifestations de la race celtique. Je déplore ce fait et je voudrais pouvoir nier son existence, mais on n'éloigne pas le danger en ne le considérant pas en face.

" Il est du devoir le plus urgent de l'Angleterre de rendre l'Irlande contente et heureuse, afin d'écarter ces dangers, qui menacent l'avenir ; les hommes d'Etat de l'Angleterre doivent consulter, pour guider leurs résolutions, non pas la minorité protestante de l'Irlande, mais la majorité catholique. Que l'Angleterre continue à agir avec vigueur dans le sens d'une action juste à l'égard de l'Irlande, et il se peut que l'Irlandais, trouvant dans son île une patrie, n'aille plus en chercher au delà des mers, pour y nourrir le feu terrible de la haine et de la rébellion contre le lion d'Angleterre."

Heureux retour

Un des plus notables adhérents du schisme de Genève, M. l'abbé Victor Marchal, ancien missionnaire apostolique, ancien aumônier de l'armée de Metz pendant la guerre de 1870, vient de rentrer heureusement dans le sein de l'Eglise catholique. Au moment de recevoir l'absolution des censures qu'il avait encourues, il a rédigé et signé la retractation suivante :

" Eclairé par une douloureuse expérience et touché par la grâce après un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, désirant de plus donner complète satisfaction à la sainte Eglise catholique, ma mère, que j'ai eu le malheur d'attrister et de scandaliser par ma conduite passée ; craignant enfin qu'une démarche que j'ai faite dans le temps ait paru insuffisante, je publie aujourd'hui, dans la plénitude ma liberté, la déclaration suivante :

" J'éprouve un profond regret d'avoir pris jadis une part active au schisme qui désole encore en ce moment la Suisse, et d'avoir exercé, dans l'Eglise dite *catholique libérale*, des fonctions que je n'avais pas le droit d'exercer, c'est-à-dire les offices de prêtre et de curé.

" J'adhère en toute simplicité d'esprit et de cœur au dogme de l'infailibilité pontificale, tel qu'il a été défini par le Concile du Vatican.

" Je condamne particulièrement la brochure que j'ai fait imprimer et divulguer, dont le titre est : *L'Esprit consolateur*, et je répudie de toute mon âme tout ce que j'ai pu dire ou écrire de contraire à la doctrine de

l'Eglise catholique, dans le sein de laquelle j'espère, avec la grâce de Dieu, achever de vivre et me préparer à mourir.

V. MARCHAL, prêtre.

Pau, fête de l'Ascension du Sauveur, 1883.

Les missions

Le *Jaffna Catholic Guardian* du 4 août publie en supplément le texte latin et la traduction anglaise d'un Bref pontifical daté du 20 avril, et nommant Mgr Bonjean vicaire apostolique de Colombo.

L'éminent prélat a dit adieu à ses fidèles de Jaffna, et annoncé sa prochaine arrivée aux chrétiens de la capitale de l'île, dans deux lettres pastorales, datées, l'une du 5, et l'autre du 6 août.

La mission de Colombo comprendra désormais les provinces méridionales et occidentales de Ceylan.

La province centrale, Kandy, érigée en vicariat apostolique distinct, est confiée à Mgr Pagnani.

Mgr Scelhot, patriarche syrien d'Antioche, vient de fonder à Maradin un monastère pour de jeunes prêtres qui se consacreront entièrement à la conversion des Jacobites.

Ces Syriens schismatiques, très nombreux en Mésopotamie et sur les hauteurs du Taurus, montrent d'excellentes dispositions.

Le vénérable patriarche a soumis à la Propagande les règles qu'il a préparées pour son institut. La Sacrée-Congrégation les a reçues avec satisfaction, et a vivement exhorté le prélat à donner suite à un projet si utile et si avantageux.

Les cardinaux de la Propagande ont proposé dernièrement à Sa Sainteté de conférer le caractère épiscopal et le titre de vicaire apostolique à M Adrien Rouger, supérieur de la mission du Kiang-si méridional (Chine). Le Saint-Père a daigné approuver cette demande et a ordonné d'expédier le bref de nomination.

ROME

Le 30 août dernier, le Saint-Père recevait en audience particulière le conseil et les décurions de la Société du Denier de Saint-Pierre à Rome, et Sa Sainteté a répondu par une allocution au rapport qui lui avait été présenté par le prince Altieri.

Voici le texte de l'allocution du Saint-Père :

Nous voyons avec un grand plaisir réunis aujourd'hui autour de Nous, en si grand nombre, les collecteurs et les collectrices du Denier de Saint-Pierre. Nous avons écouté avec le plus vif intérêt la lecture du rapport que vous, monsieur le prince, vous avez faite en votre qualité de président et au nom du conseil supérieur.

Nous le répétons, Nous l'avons écouté avec le plus vif intérêt, car il est de la plus haute importance que cette œuvre, instituée pour venir en aide aux présents besoins du Siège apostolique, prospère et florisse d'une façon spéciale dans cette noble cité.

Rome, en effet, peut s'enorgueillir d'avoir été la première à créer dans son sein l'œuvre de la *Confrérie du Denier de Saint-Pierre*, dès le moment où le Pontife-Romain, succombant sous l'effort de ses ennemis, et dépouillé de la plus grande partie de ses Etats, eut besoin de recourir à la générosité de ses fils.

L'exemple de Rome fut bientôt imité dans les villes les plus considérables du monde catholique, qui secondèrent immédiatement cette belle initiative, et rivalisèrent de zèle pour envoyer à l'auguste pauvreté du Chef commun des fidèles de généreuses offrandes et des secours.

C'est ainsi que peu à peu l'œuvre sainte s'est étendue et s'est propagée

dans chaque Etat et dans chaque nation. S'il vous est permis d'y trouver un juste motif de satisfaction, vous devez y trouver aussi un aiguillon et une excitation continue pour tenir le premier rang dans cette noble émulation.

Mais pour vous, en outre, très chers fils, qui demeurez à Rome où réside le Pape, et où il gouverne l'Eglise, il existe des motifs spéciaux qui doivent vous engager à concourir, autant qu'il vous est possible, à l'extension et à la prospérité de cette œuvre providentielle. Personne, en effet, mieux que vous n'est en état de connaître les conditions pénibles et les graves nécessités dans lesquelles se trouve le Siège apostolique, et personne mieux que vous ne pourrait apprécier les bienfaisants effets des largesses et de la charité dont est animé le Pontife Romain. Car, en vérité, c'est vers cette noble cité de prédilection que se portent de préférence Nos soins et Nos sollicitudes paternelles.

En vue, pourtant, des besoins toujours plus croissants, Nous voudrions être prêt à contribuer dans une plus large mesure à soutenir tant d'œuvres de bienfaisance qui existent à Rome et qui Nous tiennent souverainement au cœur.

Par exemple, non seulement Nous aimerions à favoriser amplement tant d'écoles et tant d'institutions catholiques pour l'instruction saine de la jeunesse, mais Nous avons le plus vif désir de pourvoir aux besoins d'un plus grand nombre des pauvres enfants du peuple, qui par suite de l'abandon dont ils sont l'objet, croissent dans le vice, Nous voudrions leur donner une éducation vraiment chrétienne et, les réunissant dans un abri sûr, les sauver de la corruption du monde.

Voilà pourquoi Nous donnons Notre faveur spéciale à l'institut naissant des " Petits Artisans de Saint Joseph ". Mais cet institut, qui a fait déjà tant de bien et qui console tant de familles chrétiennes, a besoin d'être agrandi, amélioré, et de voir son existence assurée dans l'avenir. Si Nous le pouvions, Nous destinerions de grand cœur de plus grands secours à cet institut comme à plusieurs autres œuvres de bienfaisance.

Très chers fils ! Nous connaissons suffisamment le cœur des Romains. A l'occasion de la terrible catastrophe survenue le mois dernier auprès de la ville de Naples, qui n'a pas admiré l'élan généreux de charité que les Romains ont également montré pour secourir tant de malheureux et sécher leurs larmes ? Mais dites-moi, en vérité, très chers fils, les misères morales que dans cette ville et ailleurs Nous déplorons par suite du malheur des temps, ne devraient-elles pas également Nous émouvoir ? Il est vrai que ces misères morales ne frappent pas les sens avec autant de force, mais elles ne sont pas moins funestes et pas moins désastreuses que les catastrophes physiques et matérielles.

Celui qui pense sérieusement et réfléchit aux maux considérables qui en découlent, doit considérer comme léger tout sacrifice fait pour les réparer.

Nous avons, très chers fils, voulu vous adresser ces quelques paroles pour vous reconforter, et pour vous faire connaître toujours plus amplement la noblesse de la cause que vous avez prise en main, et l'excellence du ministère pieux que vous exercez. Redoublez, cependant, de zèle et d'activité, et pour vous encourager dans votre œuvre, recevez cette Bénédiction apostolique, que nous vous donnons de tout notre cœur comme un témoignage de notre bienveillance paternelle, à vous tous et à vos familles.

Le Festival

Québec, 4 octobre 1883

Le Rond à Patiner n'a jamais tant vu de personnages distingués qu'hier soir. Une société d'élite, composée des citoyens de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal et des campagnes avoisinant la ville, s'est rendue en foule pour assister à la grande fête musicale annoncée depuis plusieurs semaines déjà.

À 8.15 heures, les divers corps de musique ont entonné le "Dieu sauve la Reine" avec un entrain et un ensemble admirables, au bruit du canon. La lumière électrique est en pleine effervescence, et tout promet un succès immense et qui ne saurait être surpassé. L'auditoire enthousiasmé n'épargne nullement ses applaudissements, et les redouble au fur et à mesure que la musique continue son répertoire.

L'ouverture "Rosamund" est un véritable succès. L'entrée est très jolie. On ne se lasse pas d'admirer les flots d'harmonie que chaque instrumentiste sait tirer de son jeu. Les clarinettes font un bel effet.

Salves d'applaudissements.

Les célébrités musicales font leur entrée en grande cérémonie et s'avancant jusque sur la scène, au milieu des applaudissements incessants de la foule presque délirante. Mademoiselle Emma S. Howe, soprano, et Mademoiselle Emily Winant, contralto, chantent le "Quis est homo" du *Stabat Mater*, de Rossini.

L'exécution est excellente. Il y a de la conviction dans l'ensemble, et on n'y sent pas cette légèreté trop ordinaire qui fait qu'on ne peut distinguer entre la musique profane et la musique religieuse. Duo charmant à tout considérer, avec excellent accompagnement de mademoiselle Coderre.

Mademoiselle Howe a une souplesse de voix qui a été fort admirée, et pour laquelle elle a eu l'honneur du rappel.

Le solo de cornet a été exécuté par Signor Liberati avec un succès incomparable. Mademoiselle Coderre l'accompagnait avec cette grâce et ce talent qui en font une de nos gloires artistiques. Signor Liberati est certainement le meilleur cornettiste que nous ayons entendu; de son instrument il sait faire sortir des sons comparables à ceux de la meilleure flûte. Artiste parfait que ce Signor Liberati. Il a soulevé l'enthousiasme de la foule, qui ne lui a pas ménagé ses bravos. On l'a rappelé sur la scène, et il s'est rendu de bonne grâce aux bonnes dispositions des auditeurs, anxieux de l'entendre de nouveau.

Un air de Freyschutz, chanté par mademoiselle Carrie Foster McLellan, a été fort bien goûté. Mlle McLellan chante avec beaucoup de goût, et s'exprime avec un talent supérieur. Sa prononciation est parfaite: qualité qu'on ne rencontre pas chez toutes les artistes. Chez elle grande ampleur de voix et diction difficile à surpasser. C'est une étoile de première grandeur.

M. Karl Formes a ensuite chanté les "Noces de Figaro" de Mozart. Il a eu les honneurs du rappel. C'est

un original que ce Karl Formes. Excellente voix de basse.

Le chœur des enclumes, chanté par les diverses sociétés chorales, avec accompagnement des corps de musique, a été plus qu'un succès.

M. Joseph Vézina, directeur de cette troupe considérable, mérite des félicitations pour avoir su l'organiser sur un aussi excellent pied, et obtenir un aussi beau succès. Les enclumes et les canons n'ont pas peu contribué à ce résultat splendide. Le lieutenant-colonel Cotton et les officiers de la Batterie A, le major C. Lindsay et les officiers de la batterie de campagne ont courtoisement concouru dans cette affaire, et nous leur en offrons nos plus sincères remerciements. Cette partie du programme a été la plus chaudement applaudie, et c'était à bon droit. Jamais Québec n'a été témoin d'un aussi vaste succès choral et musical.

Dans la "Cieca," tirée de "la Joconde," de Ponchielli, mademoiselle E. Winant, a donné une nouvelle preuve de son savoir-faire. Excellente diction, voix riche et souple, et chant animé.

Quoique arrivé à une heure avancée de la soirée, quand la plupart des autres artistes avaient cueilli toutes les palmes, M. Desève, le célèbre violoniste est arrivé sur la scène au milieu des applaudissements frénétiques de l'assemblée.

Le seul morceau qu'il ait joué a été une fantaisie pour violon sur Freyschutz [Weber] de Mæser, avec accompagnement par madame Desève. M. Alf. Desève joue à ravir. Il a plus d'emphase que Prume, une exécution peut-être plus brillante. Lavallée au piano et Desève au violon, jouent le même jeu. Il y a le feu artistique chez les deux.

M. Desève a exécuté, hier soir, des tours de force que M. Prume serait peut-être en peine d'imiter. Bravo! Voilà un de nos Canadiens-français qui se distingue, et nous en sommes heureux pour lui, comme pour nous. Véritable ovation, lorsqu'il a terminé son morceau, *Le Carnaval de Venise*, qui n'a pas été moins couronné de succès. Des applaudissements répétés, et des *encore* à n'en plus finir ont suivi ce deuxième morceau, non inscrit au programme, et M. Desève n'a pu se rendre au désir de la foule devenue de plus en plus enthousiaste. Ce n'était plus des applaudissements, mais un véritable délire. Le fait est qu'on avait raison d'applaudir à outrance. M. Desève est parfaitement maître de son instrument et il joue d'une manière parfaite. Il l'a prouvé hier soir, de façon à ce que personne ne puisse plus en douter.

Mademoiselle E. Howe a reparu sur la scène et a extrêmement bien chanté. C'est la plus belle voix qu'il nous ait été donné d'applaudir hier soir. Elle ne possède par une voix ordinaire, c'est un véritable gosier de serin qu'elle a, cette cantatrice. Douceur, harmonie, souplesse de la voix, et toutes les qualités de la véritable *prima dona* sont réunies chez Mademoiselle Howe. Sur un théâtre plus grand que le nôtre, nous sommes

certain qu'elle remporterait des triomphes.

Au No 10 du programme, était inscrit le "Souffle parfumé" de la composition de M. Vézina, et joué par les corps de musique de la ville. Très joli morceau, et habilement exécuté. M. Vézina a eu certainement beaucoup de mérite d'avoir su amalgamer trois corps de musique à la fois et de les faire jouer sur la même note. Il faut pour cela plus qu'un talent extraordinaire.

Mademoiselle McLellan sous le nom de "Valentine" et Herr Karl Formes, surnommé Marcel pour l'occasion, ont chanté un duo extrait des "Huguenots", de Meyerbeer, joli duo à tous égards. Mademoiselle McLellan atteint les notes élevées avec la plus grande facilité possible, et on sent qu'elle aime à planer dans les hauteurs de l'échelle musicale. M. Formes par contre, se sent fort à l'aise dans l'échelle inférieure.

Le dernier morceau a été exécuté par les sociétés chorales, avec Signor Liberati comme premier cornet. Inutile de dire que le succès a été aussi complet qu'on pouvait l'espérer. Il Signor a joué avec une rare perfection, et les musiciens se sont bien acquittés de leur besogne.

Ce concert a donc été couronné du plus grand succès, et nous devons en féliciter M. A. Lavigne, M. J. Vézina et toutes les personnes qui ont pris une part active à son organisation. L'attente générale a été même surpassée, et le festival de 1883 restera longtemps gravé dans la mémoire des personnes qui ont eu l'avantage d'y assister.

Québec, 5 octobre 1883.

Le programme de la seconde soirée diffèrait un tant soit peu de la première. Réellement le succès obtenu par les artistes hier soir, était des plus mérités. Tout a marché à souhait: le cornettiste Signor Liberati et les chœurs, ont obtenu des rappels nombreux. Mademoiselle Howe a chanté comme une sirène. Mademoiselle McLellan s'est également distinguée dans la cavatine "Fidelio" de Beethoven. Mlle Howe est une cantatrice distinguée, et qu'on ne se lasse pas d'entendre.

Mademoiselle Winant a été fort goûtée, lorsqu'elle a chanté "Oh! Mon Fernand," tiré de la *Favorite*, de Donizetti.

La *Fantaisie caractéristique* de la de musique, M. Joseph Vézina, a eu les honneurs de la soirée. Les corps de musique ont dû interpréter justement l'idée du compositeur. Le brillant de ce morceau ne le cède en rien aux morceaux des grands maîtres, que les fanfares musicales interprètent aujourd'hui plus ou moins bien. M. Vézina a composé cet ouvrage spécialement pour les corps de musique et son succès ne saurait guère être surpassé. Pendant vingt trois minutes, nous avons été tenu sous le charme de ce morceau, exécuté avec le plus parfait ensemble et la plus belle harmonie.

Le *Chœur des enclumes* a parfaitement réussi, et a réuni les applaudissements de la foule. Les canons

ont frappé juste sans casser les vitres.

En somme, la soirée d'hier a peut-être mieux réussi que celle de mercredi. M. Desève a joué avec une perfection admirable. *Le Carnaval de Venise*, les airs canadiens qui n'étaient pas inscrits au programme, et que nous avons eu l'avantage d'entendre, ont obtenu les applaudissements et les bravos des auditeurs. Les autres artistes se sont surpassés. Espérons que nous aurons l'avantage dans un avenir plus ou moins rapproché d'assister à une aussi belle fête musicale. Cela vaut mieux que toutes ces soirées où les baladins de tous les pays viennent nous corner les oreilles de leurs balivernes et de platitudes incommensurables.

MM. Lavigne et Vézina auxquels revient tout l'honneur de l'organisation du festival, peuvent se vanter de n'avoir pas tromper le public, et le mérite qui leur revient ne saurait être trop apprécié. Mademoiselle Coderre a joué un rôle trop secondaire peut-être, pour les talents qui la distinguent; qu'elle soit persuadée cependant que les auditeurs n'ont pas manqué de priser bien haut ses qualités artistiques.

Le 30 septembre dernier, grande solennité à St-Roch des Aulnais. Toute la paroisse quittait vers 3.30 heures la chapelle de Notre Dame de Lourdes pour porter en triomphe la statue de Sainte-Anne dans un nouveau sanctuaire érigé, grâce au dévouement de M. l'abbé L. O. Moisan, vicaire de St-Roch depuis quatre ans, et dont le départ va laisser bien des regrets dans cette paroisse. Estimé de son curé, vénéré de tous les paroissiens, ces derniers ont voulu avant son départ lui présenter une adresse comme expression de leurs sentiments de respect et d'amitié.

Dans la soirée de cette mémorable fête, il y eut illumination des arches qu'on avait élevées pour la procession de l'après-midi. La soirée s'est terminée par des hourahs enthousiastes en l'honneur de M. le curé Dufour, et de M. l'abbé Moisan, et des organisateurs de cette belle fête au nombre desquels se trouvaient MM. Paule Cousin, Edm. Patry et Thomas Blondin.

Le révérend M. Rouisse (Toussaint) décédé, le 28 septembre dernier, à Laprairie, diocèse de Montréal, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, p^{re}.
Secrétaire.
Archevêché de Québec,
4 octobre 1882.

Les économies du gouvernement-Mousseau seront faites avec discernement, et le service public aura moins à en souffrir que lorsque les bureaux étaient remplis d'employés inutiles, sinon nuisibles.

Il est temps d'en finir avec le système de pensionner les gens qui ne rendent aucun service quelconque et qui sont rétribués comme de grands seigneurs.

LES HISTOIRES DE M. SULTE

RÉPLIQUE

Cinquième lettre

V

Ottawa, 27 septembre 1883.

M. le Rédacteur,

A mesure que l'on examine attentivement le livre et les autres productions de M. Sulte, les surprises causées par les procédés de cet écrivain se multiplient. Le fait est qu'il ne recule devant aucune assertion et ne donne nul scrupule d'user, à tort et à travers, d'autorités ou de noms d'auteurs. On a déjà vu ce qu'il peut faire en ce genre; on verra, de plus en plus, ce qu'il a fait, et pourtant il m'est impossible d'épuiser la matière.

J'en suis rendu au paragraphe douzième du réquisitoire de M. Sulte, voici :

« Pour revenir aux Hurons, il est notoire aussi que, après avoir été dispersés (1650), ceux qui descendirent à Québec étaient si peu chrétiens et si peu amis des Français qu'ils nous trahirent à plusieurs reprises, de concert avec les Iroquois, leurs parents par le sang et par la langue, ce qui n'empêcha pas par les « Relations des jésuites » de nous les montrer toujours sous son aspect favorable et même poétique. L'étude de ces temps reculés ménage bien des surprises à ceux qui ont été nourris de la légende des « Relations ».

Les Hurons ont eu des traîtres; quel est le peuple qui n'en a pas eu? N'est-ce pas un traître, par exemple, celui qui renie les bonnes traditions et les saintes affections de ses ancêtres, qui tente de salir l'histoire de sa race? Ce qui est notoire, c'est l'union qui a toujours existé entre nos pères et la nation huronne, dont un véritable interprète de nos annales, M. Ferland, dit: « la fidèle alliée des Français » (vol. I p. 388). Ce qui est notoire ici, c'est l'impéritie complète de M. Sulte qui conclue toujours du particulier au général et prend, sans cesse, l'exception pour la règle. C'est un drôle de philosophe que M. Benjamin Sulte; à ses yeux le contenu peut être plus grand que le contenant; pour lui la partie peut dépasser le tout; il croit que la proposition dispense de la démonstration, et que la conséquence n'a que faire des prémisses: l'évidence est pour lui une espèce de chimère, tout à fait indigne d'occuper son grand esprit.

« L'étude des temps reculés. » Ne vous semble-t-il pas voir M. Benjamin Sulte, entouré de documents, de chroniques et de cartulaires, jouer au bédictin, pour produire, quoi? sa « Chasse à l'ours » sa « Trompette effrayante », son « Loup-Garou » et son livre!

« La légende des Relations » dont M. Harrissé, avec tous les gens sensés, dit: « Source aujourd'hui de tant de faits intéressants sur l'histoire, la géographie et l'ethnographie du Canada. » Il suffit de se représenter M. Sulte, un pareil homme, s'attaquant aux Relations des Jésuites pour nous faire passer, sans autre commentaire, — au treizième paragraphe de sa réponse aux critiques :

« Des changements étant survenus en 1647 dans l'administration de la colonie, les habitants s'opposèrent au privilège de traite dont jouissaient les jésuites. Ces pères se défendirent en affirmant tout d'abord qu'ils étaient « innocents de la calomnie qui leur a été imputée, » puis ils finirent par déclarer « que ce qu'ils en ont fait a été pour « le bien de la communauté et pour un bon sujet. »

Ce curieux raisonnement en dit plus que tous les commentaires. Avec de pareils avantages, les récollets eussent été capables de se soutenir et le système des « missions » parmi les habitants se fût trouvé transformé en « cures » fixes.

On a dû remarquer qu'à chaque « changement dans l'administration, » vrai ou imaginaire, les jésuites sont accusés par M. Sulte de quelque nouveau méfait, et qu'il aurait toujours suffi de quelques pères récollets, pour tout mettre en « cures fixes ». Comment cela? M. Sulte n'en a cure. Il y avait naguère, à Québec, un pauvre garçon, tombé dans une mélancolie navrante, auquel on avait donné le nom de *Triste* parce qu'il avait réduit son vocabulaire à ces seuls mots: « c'est ben triste »; c'était sa réponse à toutes les questions. Il n'y aurait pas lieu d'être trop surpris si M. Sulte allait réduire sa faconde à ne plus répéter d'autre phrase que la

suivante: — avec les récollets les habitants auraient des cures fixes.

Tout le commencement de ce paragraphe est une distorsion des faits. M. Sulte comme toujours au reste, se donne bien de garde d'indiquer les sources où il a puisé la nouvelle de cette prétendue discussion entre les jésuites et les habitants, en 1647, ou avant ou après. Il ne dit pas, non plus, où il a pris les deux citations qu'il met entre guillemets. Ces indications, qu'on ne trouve, d'ordinaire, ni dans son livre, ni dans sa réponse, il les devait, il les doit encore, afin de permettre le contrôle et de donner l'occasion de vérifier les textes et d'examiner le contexte. Les procédés de M. Sulte sont tels que c'est à la traque qu'il faut avoir recours avec lui. Ces procédés, d'ailleurs, sont au niveau des thèses à l'appui desquelles il les fait servir.

Voici le quatorzième paragraphe du mémoire en question.

« C'est vers cette date que le séminaire de Saint-Sulpice demanda la nomination d'un évêque pour le Canada. Quoique établi depuis six ans à peine, le séminaire avait fait d'énormes sacrifices d'argent pour fonder Montréal, bien différent en cela des jésuites, qui tout en se prétendant riches, tiraient de droite et de gauche sur la colonie pour se mettre en état de subsister. La colonisation de Montréal absorba des sommes prodigieuses pour le temps, ce que les Cent-Associés voyaient d'assez mauvais œil parce que cette conduite noble et généreuse contrastait avec leur inertie, calculée. Voulant donc poursuivre leur œuvre les fondateurs de Montréal proposèrent la nomination d'un supérieur ecclésiastique pour toute la Nouvelle France. La reine Anne d'Autriche consentit: un sulpicien fut désigné, mais la mort le surprit aussitôt et ce contretemps donna aux jésuites la félicité de se reconnaître et d'agir, car il paraît évident qu'ils avaient été surpris. M. d'Allegre alors gouverneur-général et membre de la compagnie de Montréal, avait dû contribuer dans cette affaire, à mettre en avant les prétentions de Saint-Sulpice, mais son temps finissait et des intrigues se nouaient. »

Ce paragraphe, comme presque tous les autres, est un tissu d'erreurs grossières et de mensonges proférés de gaieté de cœur. La « date » dont il parle, c'est l'année 1647: il précise en disant « établis depuis six ans à peine. » Or, à cette date, le séminaire de Saint-Sulpice n'était point représenté par ses membres en Canada, et ceux-ci n'avaient fait aucune dépense à Montréal, autre que la part d'associés qu'avaient dans la compagnie de Montréal M. l'abbé Ollier, et autres membres de l'association des pères de Saint-Sulpice, aux mêmes titres, obligations et mérites que le duc de Liancourt, MM. Habert de Montmor, Drouart, Séguier, d'Ailleboust, de Fancamp, de la Dauversière et autres. L'île avait été donnée par M. de Lauson, qui en 1640 encore, en était le propriétaire, à MM. de la Dauversière et de Fancamp, de qualité, alors que l'association des pères de Saint-Sulpice n'était point encore formée. Les Sulpiciens ne sont arrivés à Montréal qu'en 1657; le premier séminaire résidence construite par les sulpiciens n'a été terminé qu'en 1662, et le séminaire de Saint-Sulpice n'a succédé aux droits de la compagnie de Montréal qu'en 1663, en assumant la responsabilité des dettes qui allaient à l'air crouler.

Les sommes dépensées par la compagnie de Montréal ont été, sans doute, très considérables; mais elles n'étaient pas à comparer avec le chiffre des dépenses déjà faites par les pères jésuites qui, à part de leur collège et de leurs défrichements, avaient des résidences en différents points du pays, et qui maintenaient et faisaient voyager à leurs frais, pour le service de la colonie, des découvertes et des missions, une centaine de Pères, Frères et Donnés. Mademoiselle Mance de son côté avait, d'un seul coup, payé à la compagnie de Montréal 22,000 livres pour son terrain, d'une somme additionnelle de 20,000 livres, à titre de secours: or, il faut remarquer que la principale bienfaitrice de Mademoiselle Mance était une personne qu'elle appelait sa *Dame*, (Madame de Bullion) connue seulement du Révérend Père Rapiin, jésuite, et de mademoiselle Mance, et dont les dons lui parvenaient, en pre-

mier lieu, par l'entremise des jésuites en France. Ces dons sauvèrent la compagnie de Montréal d'une ruine imminente, en 1651.

Les jésuites recevaient très peu de choses de la « colonie, » c'est-à-dire des Cent-Associés et, après eux, de la compagnie des habitants, qui accordaient aussi quelques secours à M. de Maison neuve et à la compagnie de Montréal: bien que ceux-ci ne fussent alors aucunement occupés aux missions, aux descentes et aux découvertes, dont les jésuites s'acquittaient d'une extrémité à l'autre de la Nouvelle France. C'est calomnier les Cent-Associés que de les dire avoir vu « d'assez mauvais œil » la colonisation de Montréal, quand il est de fait qu'après le don de l'île à la compagnie de Montréal, par M. de Lauson, ils lui accordaient, en outre, tous les secours en leur pouvoir, malgré l'espoir qu'on leur avait fait concevoir d'un soutien indépendant. Tout cela est en blanc et en noir dans les documents de l'époque.

M. Sulte n'a pas rendu justice aux Cent-Associés et il n'est, malheureusement, pas le seul qui ait eu ce tort, quand il dit que cette compagnie faisait acte d'inertie calculée. Il y avait, dans cette compagnie, deux éléments qu'on doit distinguer, des marchands qui occupaient des affaires de la traite et de personnes désintéressées, qui ne méritaient pas moins de reconnaissance que les membres, également désintéressés, de la compagnie de Montréal. Les centres ruraux de colonisation première, les plus considérables, ont été les plus les seigneuries primitivement accordées à MM. de Lauson, Cheffault, Castillon directeurs des Cent-Associés, et aux pères jésuites; Baupré, l'île d'Orléans, l'île de Montréal, Notre Dame-des-Anges, Batiscan et autres, avec Beauport à M. Giffard, simple particulier. Il ne faut pas oublier, non plus, que les affaires de la compagnie des Cent-Associés se réglaient à pertes.

La nomination à l'épiscopat, de M. l'abbé LeGauffre en 1645, et celle de M. l'abbé de Queylus quelques années après, n'étaient que des projets. Anne d'Autriche soutenait, en 1531, les démarches qui furent faites, pour avoir un jésuite Evêque en Canada. Mais le général des Jésuites, fidèle aux traditions de la Compagnie, qui ne permettent à ses membres d'accepter la dignité épiscopale que sur un ordre formel et péremptoire du pape, fit en sorte que ces démarches restèrent sans résultats. Les Jésuites, comme toujours d'après leurs constitutions, au lieu de rechercher l'épiscopat, exercèrent tout en eux pour ne pas voir cette dignité échoir à l'un d'eux, et réussirent.

« Un sulpicien fut désigné, dit M. Sulte, mais la mort le surprit aussitôt et ce contretemps donna aux Jésuites la félicité (facilité?) de se reconnaître et d'agir, car il paraît évident qu'ils avaient été surpris. » Il ajoute: — « Et des intrigues se nouaient. » Tout ceci est pure invention et polissonnerie, mais comme le châtimement que l'iniquité s'inflige de se mentir à elle-même, est toujours là, M. Sulte a donné par avance dans le troisième volume de son livre, à la page 5, le démenti à sa réponse aux critiques. Il dit dans ce volume: — « Au premier moment le choix tomba sur M. Thomas le Gauffre, de la société de Montréal; mais ce digne prêtre mourut (1645); presque aussitôt et la question se rouvrit d'elle-même. Il est à remarquer que les pères Jésuites avaient approuvé ce choix, et que, sans la mort du titulaire, la création du premier évêché canadien n'eût soulevé ni dispute, ni tiraillement, comme cela devait avoir lieu une douzaine d'années plus tard. » Il est à remarquer que son livre et sa réponse, pour rester tous deux inexacts, n'en sont pas moins en contradiction flagrante l'un avec l'autre. A la place de la surprise évidente de la réponse, on a l'approbation du livre; à la place de la paisible situation du livre, on a le contretemps de la réponse.

Au sujet de la nomination du premier Evêque du Canada, M. Sulte a fait imprimer, en notes, à la page 150 de son troisième volume, les mots suivants: « En 1651, les jésuites avaient fait demander à Rome de nommer Evêque l'un d'entre eux. » Ce mensonge, fait ou répété à plaisir, est plus niais qu'il n'est méchant; car la moindre connaissance de l'histoire, des constitutions, de

la manière d'être de la compagnie de Jésus fait voir que, pour les jésuites, la nomination de l'un d'eux à la dignité épiscopale, à part d'être opposée à leur esprit, est considérée comme une sérieuse difficulté. La Compagnie de Jésus est essentiellement l'égalité dans l'obéissance: jamais, chez eux, aucun père, pas même le général, n'a imprimé son cachet personnel sur l'ordre, ni pour un temps, ni pour un lieu, ni pour quoi que ce soit.

Il n'y a pas de titres, pas de distinctions chez les jésuites. Jamais ils n'ont eu de réformateur, de restaurateur, de fondateur d'école, de multiplicité ou de changement d'observances. Il ne s'élève pas d'influences chez les jésuites: *Ut sunt aut non sint*. Les charges ne sont données ni à la célébrité, ni comme récompense du mérite individuel: ceux qui en sont investis ne le sont pas, pour donner aux choses une tournure nouvelle ou un éclat inaccoutumé, ils sont là pour les institutions et la règle invariables. Ceci étant donné, on ne peut concevoir, et il n'a jamais existé chez eux un désir de l'Episcopat. Les Souverains Pontifes ont respecté les constitutions des jésuites: les rares exceptions par lesquelles des Papes ont forcé des jésuites à devenir Evêques, ont été pour des lieux et des circonstances, où la mitre avait plus de chances de tenir à la tête que la tête n'était sûre de tenir aux épaules.

Le quinzième paragraphe se lit ainsi.

« Les colons du Canada crurent le moment propice pour redemander des récollets ils envoyèrent en France trois délégués auprès des Cent-Associés qui étaient toujours les seigneurs propriétaires du Canada. Il y eut des promesses d'échangés; les récollets se tinrent prêts à s'embarquer, mais selon le terme vulgaire, on leur vendit du plomb et le résultat final fut celui-ci: M. de Lauson était nommé gouverneur: la reine faisait choix de trois pères jésuites et les Cent-Associés soumettaient ces trois noms au Souverain Pontife pour en revêtir un du titre d'évêque. A Rome on ne décida rien, ce qui fut cause que, en 1653, un prêtre du diocèse de Rouen fut nommé grand-vicaire et se présenta à Québec comme tel. »

Les délégués que les colons envoyèrent en France, à différents temps, avaient une toute autre mission que de s'occuper de redemander des récollets.

Monsieur Sulte oublie, en ceci, le cri de son âme affamée demandant « un clergé national. » On ne soumit rien au Souverain Pontife, relativement à la nomination d'un évêque pris dans la Compagnie de Jésus, du moins il n'y a pas de preuves de pareille démarche: la requête envoyée à Rome était, comme on l'a vu ailleurs, adressée au Général des Jésuites, dont on voulait avoir le consentement avant de présenter une pétition au Pape, consentement qui, comme toujours, ne fut point donné.

Ce ne fut pas « en 1653 », mais en 1657 que Monseigneur l'Archevêque de Rouen nomma un grand vicaire séculier, et la personne choisie n'était pas « un prêtre du diocèse de Rouen, » mais M. l'abbé de Queylus, du Séminaire de Saint-Sulpice, à qui les jésuites firent de suite, à son arrivée, leurs soumissions et à qui le Père Poncet remit les clefs de l'église, en l'invitant à venir fixer sa résidence dans la capitale du pays, ce que fit, pour quelque temps, M. de Queylus.

Voici le sixième paragraphe de la réponse de M. Sulte :

« Si j'ai raconté ces luttes entre les ordres religieux, m'en tenant toujours au caractère privé des hommes, c'est parce que les Habitants y étaient directement intéressés. Nous sommes ici dans le domaine de l'Histoire. Je ne reconnais à personne au monde le droit de nous fermer cette page, et encore moins de chercher à nous intimider. Je crois avoir consulté sur ce sujet tout ce qui est connu; s'il existe des pièces, restées jusqu'ici sous clef, qu'on les produise — et suivant le principe qui m'anime constamment, je changerai d'opinion au cas où ces pièces renverseraient ce que je viens d'écrire. »

Il a « raconté ces luttes entre les ordres religieux »; oui, il a raconté des choses qui n'ont point existé. Il n'y a pas eu de luttes entre les ordres religieux en Canada. Ce n'aurait pas pu avoir lieu pendant les premières années de la colonie que les pères récollets étaient seuls; ce n'a pas été de 1625 à la prise de Qué-

bec par Kerth, puisque les jésuites, appelés par les récollets, logeaient chez ceux-ci ou faisaient les missions de concert et même ensemble; ce n'a pas été de 1632 à 1670 qu'il n'y eut d'autre ordre religieux en Canada que les jésuites; ce n'a pas été au retour des récollets et après 1670, puisque M. de Frontenac en était réduit à formuler des soupçons, "quelque bonne mine qu'on leur fasse" et se plaignait que les jésuites avaient "même gagné le gardien des récollets." Quand donc ont eu lieu ces luttes? Jamais ailleurs que dans des écrits mensongers, comme ceux de M. Sulte.

Même le père Leclercq, dont j'ai déjà défini la position, n'a jamais parlé de luttes. Il a lui personnellement, ou ceux qui ont écrit sous son nom, critiqué les relations des jésuites, auprès desquelles son livre fait bien piteuse figure, mais il n'a pas parlé de luttes, entre les ordres religieux. Certaines gens, entre autres M. de Frontenac, ont fait tout en leur pouvoir pour soulever de pareilles luttes et n'ont point réussi. M. Sulte n'a trouvé nulle part la mention d'un seul fait qui puisse mériter le nom de lutte, à part ce que je vais mentionner ci-après; il ne trouve, au pis aller, que des vétilles et des calomnies que rien n'appuie ni n'excuse.

Les jésuites n'ont pas plus été en lutte avec les sulpiciens et autres prêtres séculiers, qu'avec les récollets. J'ai cité l'histoire du Montréal de M. Dollier de Casson, qui exprime toute sa reconnaissance aux jésuites, pour les immenses services qu'ils ont rendus à la compagnie de Montréal. Les luttes n'ont point été entre les ordres religieux ou les autres ecclésiastiques eux; mais entre l'Eglise dignement représentée par la personne vénérable de notre premier Evêque et noblement résumée dans la grande personnalité de Mgr de Laval, et, d'autre part, des gouverneurs qui voulaient commander en manière de morale et de discipline ecclésiastique. L'histoire se répète toujours.

M. de Frontenac avait eu, lui aussi, son Guibord, ils se nommaient la Paille; mais il faut rendre cette justice à notre ancien gouverneur, qu'il n'essaya pas la force pour violer la terre sainte; il se contenta de dégoiser contre les ecclésiastiques et contre Mgr de Laval. Ce même M. de Frontenac se plaignait de ce que le curé de Montréal avait donné, à la Chandeleur, des cierges aux marguilliers de l'œuvre, avant d'en donner un au juge de l'endroit (Documents Margry). Fâchez-vous, M. Sulte, défendez les habitants et les sulpiciens, contre votre M. de Frontenac, qui était Français de France.

Il n'y a eu qu'une seule véritable lutte religieuse à l'époque dont il s'agit, et cette exception à la règle a été causée par un seul prêtre, M. de Queylus, qui après avoir fait une bien petite guerre aux jésuites, voulut manquer, en matière de très grande importance, à Monseigneur de Laval qui le mit à l'ordre, avec toute raison. M. de Queylus avait, sans doute, des qualités et des mérites, mais la vanité et le souci exagéré de sa personne le servaient à rebours; il eut bien du mal à dire son *nolo episcopare*. D'après une couple de passages très discrets et assez obscurs de l'histoire du Montréal de Monsieur Dollier de Casson, on voit que ce même M. de Queylus causait aussi, parfois, des désagréments aux messieurs de Saint-Sulpice dont il fut supérieur en Canada.

M. Jacques Viger, dans ses notes sur "L'histoire du Montréal" nous fait connaître, en peu de mots, le caractère et les actes de M. de Queylus. "M. l'abbé de Queylus," dit notre savant annotateur, "qui ne voulait pas reconnaître ici l'autorité de Mgr de Pétrée, mais y maintenir celle de l'archevêque de Rouen dont il avait des lettres de grand-vicaire, repassa un peu malgré lui, en France, dans l'automne de 1659..... le 3 août 1661, M. de Queylus était à Québec, en dépit de la défense du Roi. Mgr de Pétrée, sachant son arrivée, lui fit signifier, dans les formes ecclésiastiques, de ne pas passer outre..... L'abbé était en trop beau chemin pour s'arrêter, il partit mais de nuit, pour Montréal." Ce fut à la suite de cette équipée que M. de Queylus fut renvoyé en France, cette même année, sur lettre de cachet, exécutée, *manu militari*, par ordre du gouverneur, M. d'Avagour. M. de Queylus, enfin calmé, revint, plus tard, à Montréal.

M. Sulte a, comparativement, peu raconté des faits que l'histoire a enregis-

trés; il a défiguré plusieurs de ceux dont il parle; il a fabriqué de prétendus événements; il a multiplié les affirmations ridicules et les revendications impossibles; il a empilé erreur sur erreurs; il a entassé contradictions sur contradictions; il a méconnu la nature des choses et n'a tenu aucun compte des véritables documents et de la saine critique: voilà ce qu'il a fait. Il n'y a rien de mystérieux ni de caché sur les sujets qu'on vient d'examiner; les sources sont abondantes et tous peuvent y puiser. M. Sulte, au lieu de demander à l'étude consciencieuse, à la vérité, au respect de soi-même et des autres, à la logique et à l'honneur, la clef des études historiques, a pris la clef des champs, et il erre à l'aventure, allant de mécompte en mécompte. M. Sulte n'a pas l'instruction suffisante pour entreprendre un travail sérieux, difficile et de longue haleine: la coupe de son esprit lui interdit les travaux de la haute critique.

Pour tout cela, le labeur des recherches ne lui était point complètement défendu; mais il aurait dû comprendre sa position, suivre des guides sûrs, et, tout d'abord, se pénétrer d'intentions droites. Avec un talent ordinaire, de la droiture, des principes et de la patience, on arrive à quelque chose de bien, de très bien même, avec le temps: *Non omnia sed possumus omnes*. Mais la médiocrité prétentieuse, trop pressée de se faire imprimer, n'a de ressource que dans l'imitation servile et la platitude des lieux communs: si elle sort de là, sous le prétexte ou dans la pensée d'innover, alors une chute certaine l'attend; la chute décrite par l'auteur humoristique de l'histoire burlesque des aventures d'un célèbre "dénicheur de merles": *De branchâ in brancham degradingavit et fecit pouf!*

"Dans le domaine de l'histoire," M. Sulte entend fourrager à sa guise. Il croit avoir tout consulté, et il croit avoir tout compris sans doute; mais, mal ou bien, il n'entend pas qu'on le contredise. Cette page que "personne au monde" n'a le droit de lui "fermer," il met les pieds dessus et s'oppose à ce que nous la dégagions de cette avanie et de cette souillure. Avec cela il traite l'histoire comme étant une matière d'opinion, et promet d'en changer pourvu qu'on réussisse à l'instruire. Je tiens la chose pour à peu près impossible aussi n'est-ce guère pour lui que j'écris: s'il veut en profiter, toutefois, il est le bienvenu: qu'il lise et médite, apprenne et comprenne, qu'il se repente et se rétracte: *Fiat, fiat*.

J. C. TACHÉ.

[A suivre]

Cérémonie religieuse

Dimanche dernier, 7 octobre, dans la chapelle du séminaire de Sherbrooke, par Sa Grandeur Mgr A. Racine:

Tonsurés: — MM. A. Pouliot, de la préfecture apostolique du Golfe; A. Rousseau, du diocèse de Sherbrooke.

Minorés: — MM. J.-E. Lessard et D. Gillies, tous deux du diocèse de Sherbrooke.

L'acte du service civil récemment adopté aux Etats-Unis, est très important. Il y a trois commissaires avec un salaire de \$3,500 par année, qui doivent veiller à la mise en force de cet acte envers tous ceux qui cherchent des emplois au service civil. L'examineur en chef a un salaire de \$3,000. L'examen porte à peu près sur les mêmes matières que chez nous, mais on est plus sévère. Il faut conserver 65 0/0 sur le nombre total de points alloués. Ici le candidat peut passer avec 50 0/0.

La diphtérie exerce des ravages à l'Asile des Enfants de New-York; sur 160 qui étaient à cet Asile, 24 sont morts pendant le mois d'août, et beaucoup de survivants souffrent de maux de gorge.

L'incendie de l'Opéra, à Memphis, occasionne une perte de 170 000 dollars.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

[Suite]

Sandwich, le 1er octobre 1883.

Si nous avons suffisamment démontré que la verge ne peut être un moyen de correction, propre à élever la jeunesse avec perspective de succès satisfaisant, il nous reste à voir quels sont les procédés les plus rationnels, et [quels sont ceux qui offrent en même temps le plus de facilité dans leur application.

Toute correction suppose une faute commise. C'est là un point de base fondamentale. Punir par caprice, à tout propos, sans que l'enfant en connaisse le motif est une de ses manies qui se rencontrent encore également trop souvent.

Recevoir une correction sans savoir pourquoi est quelque chose qui révolte la nature humaine. Un coupable peut se soumettre, et il le fait dans la plupart des cas, mais l'innocent proteste avec l'accent capable d'intimider ou de déconcerter celui qui châtie injustement. Certes c'est toujours avec discernement qu'il faut corriger, qu'il faut reprendre l'enfant, afin que de son côté, il ne puisse apporter d'excuse plausible.

L'enfant doit de prime abord recevoir une sorte d'instruction de ses devoirs, c'est-à-dire de ce qu'il doit faire et de ce qu'il doit éviter. Des défenses, des ordres arbitraires dont la violation ne constituent pas un mal, ne peuvent être assimilés aux principes fondamentaux de la morale, quant à la vigueur du châtiment qui peut être infligé. Nous voulons dire que l'enfant, par exemple, qui aura brisé un objet quelconque par maladresse ou étourderie ne devra pas recevoir une correction aussi sévère que celui qui se sera oublié dans un devoir à l'égard de Dieu ou à l'égard du prochain. Il est fâcheux de reconnaître que le contraire arrive souvent. Pour un vase de peu de valeur brisé ou simplement renversé, l'enfant se voit obligé de fuir la maison à toutes jambes pour éviter une correction furieuse, tandis que pour un blasphème, pour une irrévérence à l'égard d'un vieillard, le même enfant n'a qu'une simple observation ou remontrance à attendre. Il faut convenir que cette manière d'appliquer la correction ne saurait former l'esprit et le cœur de l'enfant qui finira par croire qu'il y a moins de mal à désobéir aux lois de Dieu qu'à briser ou à renverser un vase ou un objet quelconque.

Apprendre à l'enfant à distinguer tout ce qui est mal de ce qui est bien, lui faire comprendre que cette distinction vient de Dieu même qui nous demande la vertu et nous défend le vice, c'est là un des grands secrets de l'éducation, un moyen auquel l'enfant ne résiste pas s'il est sagement conduit.

L'idée de Dieu est indispensable pour former l'enfant, et plus celui-ci connaîtra les perfections de l'Être suprême, plus il sera facile à lui inspirer l'amour du bien et l'horreur du mal. Hors de ce principe fondamental, il n'y a que pitié à l'égard de ceux qui cherchent l'éducation civile, que l'on devrait appeler mieux servile, aujourd'hui de mode dans des pays civilisés qui se mettent par là dans le chemin de la barbarie.

Il est une chose à laquelle on ne saurait trop réfléchir quand il s'agit de procéder à l'éducation d'un enfant c'est de ne point multiplier indéfiniment les ordres et les défenses. L'enfant au milieu d'une foule de choses commandées ou défendues se trouve dans une situation qui le dé-

concerte; le courage lui manque bientôt il perd confiance, et se laisse vite entraîner aux transgressions, sans qu'il en ressente de remords salutaires. Les fausses menaces, comme les fausses promesses ne sont pas moins déplorables. Tromper ou mentir sont des moyens indignes, auxquels toute personne chargée de l'éducation de la jeunesse ne peut recourir sans accuser une faiblesse de caractère bien regrettable.

Refuser à l'enfant ce qu'il désire raisonnablement soit pour un vrai besoin naturel, soit pour une satisfaction inoffensive qui n'a point le caractère d'un caprice, est également une chose déplorable.

L'enfant, à qui l'on refuse tout, s'aigrit et se soumet difficilement aux injonctions qui lui sont faites. Prévenir l'enfant par une gentillesse inattendue, lui ouvre le cœur, assouplit sa volonté. Ce moyen est excellent; il engendre ces bonnes natures que l'on admire dans la société, et que l'on croit venir du sang, tandis qu'elles sont le fruit des paternelles attentions qu'ont apportées les parents à ne rien refuser de raisonnable à leurs enfants et à leur procurer toutes les petites satisfactions qui constituent le bonheur inoffensif du jeune âge. A cette occasion qu'on nous permette de signaler un défaut qui prend au berceau même de l'enfant. Il est des mères assez indolentes pour attendre que l'enfant demande des soins qu'il réclame par des cris répétés. C'est là souvent l'origine d'un caractère impatient irrité. Puisque l'enfant a besoin de soins minutieux, pourquoi attendre qu'il les demande. Il vaut mieux provoquer un sourire que d'apaiser des cris.

(A suivre)

Sandwich le 8 octobre. 1883.

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE D'ESSEX

Depuis le 24 juin dernier notre société St-Jean-Baptiste a cru devoir suspendre ses réunions ordinaires pour laisser aux membres un certain temps de vacances que réclame du reste toute œuvre en activité.

Les fréquentes assemblées qui ont précédé notre grande convention avaient exigé des sacrifices de temps dont il a été convenable de tenir compte tout particulièrement à ceux qui se sont multipliés pour mener les choses à bonne fin.

Cependant ces quelques mois de repos ne doivent point faire supposer que le comité de régie bat en retraite, s'imaginant que tout est fait. Si succès oblige, dans aucune circonstance il ne peut y avoir pour une société l'obligation plus impérieuse de marcher en avant que celle qui nous incombe après l'éclatante manifestation dont notre pays a été auteur et témoin à l'occasion de notre dernière fête patronale.

Le Canada, dans ses limites les plus reculées, a appris que le comté d'Essex se tient aux frontières avec la dignité d'un peuple fier et intelligent, que ces habitants canadiens-français gardent religieusement toutes les traditions de leurs glorieux ancêtres, sans manquer aux devoirs patriotiques, au dévouement, à la fidélité jurés au nouveau drapeau sous lequel la confédération tient tant de nationalités différentes avec une homogénéité qui étonne et frappe d'admiration le monde entier. Nous pouvons en effet nous flatter d'être en Canada le peuple de l'union; le moins révolutionnaire, le moins agité à l'intérieur, tout en nous tenant au courant ou au niveau des progrès qui peuvent s'accomplir chez les autres nations. Nous grandissons en prospérité; notre population se multiplie; notre sol se défriche et se cultive avec avantage;

nos institutions deviennent de plus en plus libérales ; nos charges publiques n'ont rien qui entrave le développement de nos richesses nationales. Tout est dans notre organisation publique sous l'impulsion d'un mouvement qui ne peut que rassurer et encourager nos populations paisibles, intelligentes et laborieuses.

Sans qu'on puisse nous taxer d'orgueil déplacé nous sommes autorisés à réclamer une large part pour les Canadiens-français dans les mesures prises et qui se prennent chaque année dans le Gouvernement en faveur des progrès accomplis de ceux qui sont désirables. Si nous ne sommes pas la majorité dans le nombre, chez les électeurs, comme chez les représentants, nous pouvons fièrement revendiquer la plus grande activité, la plus louable énergie apportées par les nôtres dans toute la hiérarchie administrative. Nous pourrions citer une foule de cas où l'influence canadienne française quoique en minorité l'a emporté sur les caprices, sur l'imprévoyance d'une majorité plus soucieuse d'entretenir d'oiseuses discussions que d'arriver à des mesures d'intérêt public réclamées par des populations souffrantes. Cette influence nous la devons à l'honorabilité à l'intégrité de nos Canadiens-français en place. Si on nous la reproche, nous savons que c'est par basse jalousie, et que les attaques dont nous sommes l'objet à cet occasion ne peuvent que grandir notre prestige dans toutes les affaires du pays.

Ces considérations sont de nature à stimuler les nôtres, à les pousser en avant afin de ne point se laisser devancer par aucune des nationalités voisines. Mais qu'il soit bien compris que cette rivalité ne doit provoquer qu'une louable émulation. Nos instances sont toutes de concorde ; nous voulons un mouvement, à l'instar de l'activité qui règne dans une ruche d'abeilles, où tous les membres vivent en bonne intelligence en parfaite harmonie malgré les travaux différents assignés à chacun. Notre action ne doit point nuire à nos voisins, mais elle doit concourir au bien public, au développement des affaires dans la plus grande proportion possible.

(A suivre.)

Nouvelles d'Essex

Des exercices religieux viennent d'être ordonnés par Monseigneur Walsh, évêque du diocèse de London, en faveur des paroisses en majorité canadienne française. Nous apprenons que des Pères Rédemptoristes sont chargés de donner ces sortes de retraites successivement dans les missions désignées. Amhersburg et McGregor ont eu leurs retraites tout dernièrement, avec un succès qui fait honneur à l'éloquence des prédicateurs et à la foi des fidèles de ces deux paroisses. Tout a été édification pendant ces saints jours, consacrés plus particulièrement à de nombreux exercices de piété. Les travaux ont été généreusement suspendus ; les magasins et les ateliers fermés pendant les heures de retraite.

Les populations catholiques ont donné l'exemple d'un louable empressement à entendre la parole de Dieu, et à se conduire avec toute la décence religieuse que réclame ces sortes d'exercices, que l'église sait ménager partout où elle croit que les intérêts de la religion ont à se défendre contre l'empiètement funeste de ses nombreux ennemis.

Nous félicitons vivement et respectueusement les RR. PP. Bahon et Crespin, d'Amhersburg, et Schneider de McGregor, à l'occasion des retraites qu'ils ont ménagées à leurs paroissiens, et qu'ils ont su organi-

ser avec ce dévouement et cette générosité à toute épreuve qui les distinguent dans leurs laborieuses missions.

Il y a lieu d'espérer que Dieu répandra des bénédictions particulières sur les pasteurs et les paroissiens, pour une faveur spirituelle à laquelle de part et d'autre il y a eu une si édifiante coopération.

Depuis bientôt quinze jours, Mgr Walsh, de London, est en tournée de confirmation, dans le comté d'Essex. Nous apprenons avec plaisir que partout nos populations catholiques accourent avec un religieux empressement à toutes les églises où se donne la confirmation pour recevoir la bénédiction pontificale, et jouir de la vue du chef du diocèse.

Partout sa Grandeur est l'objet des plus touchantes ovations. Cette sympathie toute particulière que Monseigneur Walsh a déployé et déploie tous les jours, dans l'organisation et le service de toutes les paroisses de son diocèse indistinctivement. Sa sollicitude pastorale s'étend avec une égale générosité sur les missions et sur toutes les œuvres de bienfaisance qui peuvent se rattacher au souverain domaine du catholicisme. Le nouveau diocèse de London est propère à tous les points de vue. Maisons d'éducation tenues par des religieux où des religieuses, hospices, noviciats, séminaires, etc., tout répond aux besoins de la société, tout est heureusement et généreusement secondé par l'initiative ou l'intervention de Monseigneur Walsh.

Un fait de maraudes s'est accompli à Sandwich même, le dimanche 30 septembre dernier, dans les circonstances suivantes.

Deux nègres accompagnés d'un anglais s'étaient permis de franchir la clôture qui entoure le vignoble de M. Ernest Girardot, cultivé à la part par un nommé Pierre Robidet, venu de France depuis quelques années.

Dire ce que ces trois individus s'étaient proposé de faire dans cette clandestine visite, n'est pas nécessaire : les gens de cette couleur et ceux qui leur font compagnie ont donné jusqu'à présent trop de motifs de suspecter leur probité, en fait de voisinage. Malheureusement pour les maraudeurs, Robinet était de garde muni d'un fusil. Loin d'être intimidés, nos trois champions se sentant en nombre se rirent des menaces, et audacieusement l'un d'eux, le plus fort sans doute, osa se jeter sur Robinet pour lui arracher son arme, et le forcer à rester témoin de la maraude, qui n'était point encore accompli.

Une lutte des plus sérieuses s'engagea ; le fusil tomba à terre, mais Robinet, le resaisissant aussitôt, asséna un coup de crosse sur la tête du nègre, qui fut par là terrassé, et forcé de fuir avec ses deux compagnons.

Pour leur donner une crainte salutaire, Robinet, à qui s'étaient venus rejoindre quelques membres de sa famille, déchargea son arme en l'air, comme cela se fait en pareille circonstance ; mais il paraît qu'une certaine quantité de terre s'était introduite dans le canon, pendant la lutte, et l'arme éclata, lançant de toutes parts des projectiles auxquels le hasard et la proximité permirent d'atteindre des pieds à la tête le nègre déjà blessé. Robinet lui-même a ressenti une

commotion qui a failli lui être funeste.

L'affaire était compromettante pour les maraudeurs ; mais inspirés par les conseils perfides de quelqu'un de ces avocats à chicanes qui se rencontrent partout, nos trois personnages donnent le change au rôle, et ont l'impudence d'appeler Robinet devant le juge. A la première instance, l'affaire fut tellement embrouillée par des témoignages mensongers, qu'il a été décidé qu'elle serait portée devant la cour.

Le pays proteste contre les audacieuses prétentions des maraudeurs ; il n'y a qu'une voix générale pour réclamer justice en faveur de Robinet, citoyen vrai type de la douceur, de l'honnêteté, homme accompli dans la popularité dont il jouit chez tous ceux qui le connaissent ; donner gain de cause aux plaignants serait ouvrir toutes nos propriétés au pillage. Nous ne doutons pas un instant que Robinet sera renvoyé honorablement, et qu'il sera ensuite autorisé à poser une action en dommages contre les maraudeurs, action qu'il aurait dû prévenir en portant lui-même les premières plaintes.

Notre température, toujours sèche, s'est mise au froid d'une manière sensible. Les nuits nous donnent des rosées blanches qui ne sont nullement de saison ; décidément l'été s'est tourné de travers pour contrarier toutes les récoltes. Les légumes d'automne sont compromis autant que les autres productions. On nous dit que l'hiver sera doux ; singulière conséquence, que nous souhaitons cependant.

Dans une visite faite à London, a un nombre des institutions qui nous ont frappé d'admiration, nos lecteurs nous sauront peut-être gré de signaler l'orphelinat catholique, dont la direction est confiée aux sœurs de la Congrégation de St-Joseph. Cet établissement, comme tous ceux de ce genre, est installé dans toutes les conditions les plus favorables pour répondre aux besoins de ceux qui y sont admis.

Nous ne saurions redire toute la prévoyance qui a été apportée à la construction et à la distribution des salles, des chambres destinées à l'usage du personnel tant pour ceux qui dirigent que pour ceux qui reçoivent les soins des infatigables religieuses attachées à l'établissement.

Nous n'avons pas compté ces chers orphelins abrités sous la protection de leurs nouvelles mères, mais le nombre nous en a paru grand relativement au personnel qui en a la charge. Seulement nous avons constaté que les visages de chacun d'eux respirent le bonheur, la satisfaction. Des bébés de quelques mois mollement couchés, et souriant aux caresses des religieuses, les appelant dans leurs bras, a été pour nous un spectacle auquel nous aurions voulu voir assister tous ces mécréants qui osent nier le dévouement des congrégations religieuses. A notre appréciation, gagner des batailles, faire des conquêtes, des découvertes, inventer toutes les perfections dans les arts, dans l'industrie, sont bien peu de chose en comparaison des œuvres de bienfaisance que la Religion catholique revendique avec tout droit devant la société.

Quel contraste entre la religion du Christ bénissant les enfants, les caressant, et le paganisme qui les immolait pour rendre un culte aux étranges divinités que se donnait autrefois la société. Et cependant, chose plus étrange encore, en plein siècle de civilisation, les pays qui se flattent d'être à la tête du progrès, nous donnent des hommes assez ridiculement audacieux pour essayer

de ramener la barbarie avec tous ses abus, en persécutant la religion catholique dans ce qu'elle a de plus admirable. Ils n'ont point vu, ces hommes, nos religieux, nos religieuses, nos prêtres, nos missionnaires instruisant, nourrissant, caressant, consolant les malheureux, partant où il y a à instruire, à nourrir, à caresser et à consoler. S'ils se donnaient la peine de pénétrer, une fois seulement, dans ces maisons de charité chrétienne, il nous semble qu'ils se trouveraient bien vite désarmés, et que leur haine se changerait sur le champ en admiration, à moins que la vue du bien, de la vertu, ne soit pour eux une raison de plus pour exciter leur rage contre des personnes dont le seul tort est de renoncer à toutes les satisfactions qu'elles pourraient se procurer, pour ne songer qu'au soulagement des misères qui affligent leurs semblables. L'hospice des orphelins à London est un établissement qui fait honneur à ceux qui l'ont fondé, comme à ceux qui le dirigent : nous n'avons rien vu qui surpasse le bon ordre qui s'y remarque dans les moindres détails. On peut dire que ces chers enfants sont vraiment en famille, et qu'ils n'ont pas lieu de s'apercevoir qu'ils n'ont plus leurs pères et mères, tellement les bonnes sœurs de St-Joseph sont empressées à leur procurer les choses nécessaires, et même à aller au devant des petites fantaisies de leurs enfants adoptifs.

HTE GIRARDOT

Exposition du comté de Québec

Québec, 10 oct 1883.

Nous nous sommes rendu ce matin à la Petite-Rivière, où avait lieu l'exposition du comté de Québec.

L'ensemble est très satisfaisant. Les bêtes à cornes étaient la catégorie la mieux remplie suivant nous, puis venaient les étoffes, les tricots variés et ayant la plus belle apparence que l'on pût voir. On aurait dit des produits de manufactures.

Il y avait peu de beaux moutons. Le nombre des chevaux était restreint.

Nous avons constaté avec plaisir que des vaches canadiennes avaient mérité des premiers prix. Les grains et légumes étaient bien représentés ainsi que les produits de jardins. Il y avait beaucoup de monde. Toutefois le temps incertain a nui un peu au succès de l'exposition.

C'est le général H.-H. Bingham, membre du Congrès pour le premier district de la Pensylvanie, qui a proposé et fait adopter le tarif postal actuel aux Etats-Unis, réduisant à 2 centins le taux des lettres ordinaires. Les taux de 3 centins a été mis en force en 1851, le 1er octobre, après avoir été adopté au Congrès le 3 mars de la même année. Mais il fallait que la distance ne fut pas de plus de 3000 milles. En 1863, on biffa cette disposition.

Avant 1851, le taux de toute lettre aux Etats-Unis était de 5 centins.

La barque *Aquila*, a sombré, à la suite d'un abordage avec le *Johanne*, parti de West-Hartlepool pour Québec ; 3 hommes du premier bateau se sont noyés ; les autres, recueillis par le *Johanne*, ont été conduits à Madère.

Au ministère de la Guerre, le général Thibaudin est remplacé par le général Campenon.

Un autre don royal

Le major Collins a écrit à Sir Hector Langevin pour lui dire que son Altesse Royale la Princesse Louise désirait offrir à la Galerie Nationale du Canada un grand tableau à l'huile, représentant la mort du général Wolfe. Ce tableau est une magnifique copie de l'original fait pas le célèbre Benjamin West.

Sir Hector en acceptant ce don royal a dit que son Altesse Royale peut-être assurée que le peuple Canadien n'oubliera jamais la tendresse qu'elle a montrée pour lui et qu'il chérira toujours la mémoire de la Princesse qui est sur le point de quitter nos rivages emportant avec elle les souhaits et les vœux qu'il fait pour son bonheur.

Une association

Voici une liste complète des vice-présidents de l'association anglaise pour l'avancement des sciences :

" Lord Lorne, lord Lansdowne, sir Charles Tupper, sir Alex. Galt, sir Narcisse Belleau, hon. sir Antoine Aimé Dorion, principal Dawson, professeur Dawson, professeur Sterry Hunt, professeur Thomas Huxley, M. C. W. Siemens, D. C. L., F. R. S., professeur E. Frankland, D. C. L. Ph. D., F. R. S., et l'hon. Dr Lyon Playfair.

Cette association visitera le Canada l'année prochaine, et les membres se rendront jusqu'aux Montagnes Rocheuses. La presse sera invitée à faire partie de cette magnifique excursion. On devra aussi visiter les Etats-Unis.

Un homme qui fait parler de lui par le temps qui court, c'est bien le célèbre général Luard. Il nous semble qu'après toutes les bévues à son avoir depuis qu'il exerce ses fonctions de chef militaire dans la Confédération, un congé définitif ne pourrait qu'être agréable à la population, sinon à lui-même. Si cet homme s'imagine qu'il peut nous traiter comme des esclaves, il se trompe étrangement.

Un peu de poudre pour le faire sauter, ce despote!

Une belle fête religieuse

Nous recevons de Tadoussac le récit d'une magnifique et cependant triste fête à l'occasion du départ du curé de l'endroit, le Révd M. l'abbé Gendron.

M. le curé de Tadousac va prendre la direction de la cure de Ste-Agnès après avoir desservi celle de Tadousac pendant six ans.

A l'issue de la messe, dimanche dernier, les braves Tadoussaciens se réunissaient en grand nombre pour présenter à M. l'abbé Gendron, une magnifique adresse qui fut lue par M. le maire, Onésime Boullianne.

Nous regrettons que l'espace nous fasse défaut pour la publier en entier.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'en extraire quelques lignes, qui montrent bien ce que l'on pense ici, en Canada, du prêtre et du missionnaire.

" Si nous pouvions, au moins,

vous exprimer dignement les sentiments les plus intimes de nos âmes ? Mais comment espérer, nous humbles campagnards, pouvoir vous dire l'amour, le respect et la reconnaissance que nous vous conserverons toujours ! Les hommes même les plus instruits pourraient-ils rendre ce que nos âmes ressentent ?

" Placés dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons compter en quelque sorte que sur notre missionnaire, vivant de sa vie de citoyen et de prêtre, n'ayant que lui pour confident et conseiller, pouvant avoir besoin de lui à toute heure du jour et de la nuit, l'invoquant comme l'on prie les Saints quand il est loin de nous, ne redoutant aucun malheur quand il est présent, n'avons-nous pas le droit et le devoir de le regarder comme la personnification de Dieu, comme le vicaire de celui qui a dit : " Venez à moi vous tous qui travaillez et qui êtes chargés et je vous soulagerai, " de l'aimer comme on aime le bon Dieu, comme on aime toutes les choses saintes, de s'attacher à lui comme à la religion dont il est le ministre, comme à l'Eglise dont il est le pasteur, comme à l'Eucharistie dont il est le dispensateur.

" Depuis six ans, monsieur le curé, vous vous êtes consacré à notre service, vous avez usé, à notre profit, une santé naguère robuste, aujourd'hui faible et chancelante... Il nous semble que nos regrets et nos larmes seront compris du moins par celui qui y a tant de droits. C'est là une consolation qui, sans réparer votre perte nous fait du bien à l'âme."

M. l'abbé Gendron répondit brièvement. De fait, dans ces circonstances, le cœur parle plus que les lèvres.

En famille

Les fêtes officielles ne me disent pas grand'chose au cœur. Tout y est raide, compassé ; le plaisir, la jouissance, tout y est mesuré ; beaucoup de bruit, mais d'émotions généreuses et vraies, point.

Chacun est là en tenue officielle ou de gala ; on est raide comme du linge empesé.

Et les préséances, donc ! plus on monte l'échelle, plus ça devient sérieux.

Qu'on parle d'une fête de famille à la bonne heure ; d'une fête, par exemple, comme celle à laquelle je viens d'assister. Je prends la plume tout exprès pour vous la conter.

Quelle bonne et franche gaieté ! Quelle cordialité dans les allures ! C'est surtout lorsque la fête a lieu à la campagne, que la rigolade est complète.

Le plaisir se double d'émotions plus sensibles, lorsqu'il s'agit de célébrer un anniversaire de famille.

Le vingt-cinquième anniversaire d'un mariage est une heureuse occasion pour réunir sous un même ton les membres épars d'une même famille et les amis intimes.

Cet anniversaire, on le laisse peu souvent passer aujourd'hui sans le célébrer d'une manière ou d'une autre. Comme au cinquantième, on donne à la fête un caractère solennel semi religieux, semi-profane.

Le matin, l'église paroissiale met la parure la plus brillante ; un chœur organisé souvent pour la circonstance trône à l'orgue, et exécute

des motets de Lambillotte en répétition depuis plusieurs jours.

Et si les époux, qui vont renouveler au pied de l'autel leurs serments de fidélité et d'amour, vieillis d'un quart de siècle, jouissent de l'estime générale, on voit la nef s'emplier d'une foule nombreuse et recueillie, comme c'est arrivé mardi matin, 2 octobre, dans la magnifique église de Saint-Henri de Lauzon.

Au logis conjugal, tout est activité les fournaux sont ardents ; le pâtage mitonne, les viandes rôtissent ; les cordons bleus vont de çà de là surveillant la cuisson, retournant une dinde, piquant un roastbeef, arrosant un poulet qui menace de griller.

Dans la grande salle à dîner, on dispose les grandes tables, et dessus les nappes de toile fine.

C'est que l'heure du grand festin est arrivé. Le coucou a déjà annoncé l'heure, moins le quart, de se mettre à table.

Entre un festin de noces à la ville et un festin du même genre à la campagne, j'aime mieux celui-ci ; du moins tout y frais, depuis les œufs jusqu'à la crème.

Et le soir, à la veillée, alors que les vieux se retirent dans l'alcôve, regrettant leurs jambes du temps jadis, les jeunes entrent en danse ; c'est l'heure du rigodon.

Les violoneux s'établissent dans un coin de l'appartement, et exécutent leur répertoire de danses écossaises, devenues canadiennes-françaises par adoption.

Et que d'autres détails intéressants à noter dans fête nuptiale : les bons souhaits des enfants et des petits-enfants ; l'attendrissement des parents qui finit toujours par gagner les assistants ; les cadeaux et les compliments des amis.

Tout cela forme un tableau charmant de sincérité et de bonheur.

Voilà ce dont j'ai été témoin mardi, 2 octobre, à Saint-Henri de Lauzon.

Un riche marchand de la paroisse retiré des affaires depuis une douzaine d'années, M. Charles-Arcadius Collet, allait ce jour-là avec son épouse, née Marie-Aurélien Talbot, redemander dans l'église paroissiale, la bénédiction nuptiale qu'il y avait reçue vingt-cinq ans auparavant et et qui lui a porté si grand bonheur.

Après avoir adressé aux deux époux des félicitations sincères et des souhaits de bonheur pour le reste de leur carrière, le Rév. M. Allyre Collet, vicaire à Saint-Romuald, et frère du marié, a dit la messe.

Un chœur exercé a fait d'excellente musique à l'orgue. On remarquait au chœur, le Rév. F. Laliberté, curé de Saint-Henri, le Rév. M. N. Beaubien, curé de Saint-Pierre de la Rivière du Sud, et le Rév. C. A. Marois, de l'archevêché.

A l'issue de la messe, rendez-vous général à la résidence de M. et Mme Collet et grand dîner de cinquante couverts.

Le soir, grande veillée de famille Parmi les invités présents à la fête,

se trouvait un couple, M. et Madame Gagnier dit Belleavance, qui ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage, le 18 juillet dernier à Saint-Anselme.

M. Collet célébrait le jour même le cinquantième anniversaire de son âge, et Madame Collet a quarante-deux ans. Mais tous deux jouissent d'une santé qui permet d'espérer et de croire qu'ils célébreront aisément leurs noces d'or.

Les francs-maçons

Il paraît certain que les membres du clergé ont reçu l'ordre d'envoyer à leurs Ordinaires, la liste des noms de leurs paroissiens catholiques, appartenant à la confrérie maçonnique. Nous ne croyons pas que le résultat de cette enquête puisse donner une juste idée du nombre de francs-maçons qui existent dans notre province. Les catholiques qui sont membres des loges maçonniques n'ont pas pour habitude de monter sur les toits pour déclarer qu'ils sont francs-maçons, et du reste la maçonnerie elle-même n'agit que d'une manière occulte. Rarement ses adeptes tiennent à être connus.

L'enquête dira sans doute qu'il y a peu de francs-maçons parmi les catholiques de la province de Québec, et c'est notre conviction intime qu'il n'y en a qu'un tout petit nombre. Quant aux protestants, il va de soi qu'ils sont généralement membres des loges. On peut dire que c'est dans leurs mœurs, et que pour être bon protestant, il faut être maçon dévoué. Les catholiques eux, assument une responsabilité énorme en travaillant à ruiner l'Eglise catholique par leur argent, leur influence, et on pourrait aussi ajouter par leur conduite hypocrite. Ils font plus de mal que les autres, parce que le plus souvent, en Canada du moins, ils cachent sous de certains dehors religieux, du mépris et quelquefois de la haine pour la Religion et ses apôtres.

Le Saint-Siège, dont les décisions sont toujours marquées au coin de la plus grande sagesse, sera informé bientôt de tout ce qui concerne la franc-maçonnerie dans notre province ecclésiastique, et de cette manière les catholiques sauront à quoi s'en tenir eux-mêmes sur la situation religieuse.

Changements

ECCLÉSIASTIQUES, DIOCÈSE DE SHERBROOKE

Le révérend L. E. Gendron, du vicariat de Saint-Venant, Hereford, transféré à la cure de Saint-Malo, Auckland.

Le révérend J. E. E. Choquette, du vicariat de la cathédrale de Sherbrooke, à la cure de Saint-Thomas, Compton.

Le révérend J. D. O. Godin, nommé curé de Saint-Cajetan de Mansonville.

Le révérend Joseph Bachand, du vicariat de Saint-Dominique, diocèse de Saint-Hyacinthe, à la cure de Saint-Joseph, Ham Sud.

Le révérend P. Mathieu, de la cure de Saint-Cajetan, Mansonville, au séminaire Saint-Charles Borromée de Sherbrooke.

Il est nommé professeur de théo-

logie et directeur du Grand-Séminaire.

Révd. L. M. Hamelin, nommé vicair à Saint-Hippolyte de Wotton.

Révd. J. D. Bellemare, du vicariat de Saint-Hippolyte à celui de Saint-Zénon de Piopolis.

Révd. L. A. Gagnon, du diocèse de Chicoutimi au vicariat de Saint-Edmond de Coaticook.

Révd. W. Morache, du diocèse de Montréal au vicariat de la cathédrale de Sherbrooke

IMMENSE CONFLAGRATION

PLUS DE \$1,000,000 DE PERTES

Samedi matin le 6 courant, à Dallas Texas, une incendie terrible a fait d'affreux ravages. Le feu a pris, à 11 hrs. a. m., à la chambre de l'engin de l'élevateur de la Compagnie Howard.

La Gare du Pacifique a été sauvée par le travail de trois hommes.

Le "National Hôtel" le plus beau de la ville a pris feu plusieurs fois mais a été sauvé.

MM. Howard & cie perdant \$250,000 sur le grain et l'élevateur; MM. Hardy & cie \$40,000 à leurs usines de lumière électrique; MM. Davis & cie \$250,000; les usines à Chaudière de Dollas \$3,000. Cinq cottages sont brûlés, pertes \$50,000 etc., etc.

En tout les pertes se montent à environ un million. Il y a des assurances pour les trois quarts de ce montant.

Cet élévateur est situé près d'une gare du Pacifique. Le feu fit de rapide progrès: il prit aux bâtisses adjacentes. A 12.30 hs, l'élevateur n'était plus qu'un amas de cendres, ainsi que les édifices de M. Sinker, Davis & Cie.

L'élevateur contenait 30 000 boisseaux de blé et 24 000 d'avoine. A peu près 15 000 balles de coton appartenant à la "City Cotton Compress" et qui se trouvaient dans la cour, ont été détruites. Toutes les affaires étaient suspendues dans la ville. On n'a pu maîtriser l'incendie qu'à 5 heures p. m.

Si le vent avait été Nord on aurait eu à déplorer l'incendie de la rue Elm tout entière.

Angéline de Montbrun

PAR

Mlle LAURE CONAN.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que M. L. Brousseau, imprimeur, a commencé à imprimer en volume ce charmant ouvrage qui a déjà paru dans la "Revue Canadienne". On se rappelle le succès qu'il a eu dès son apparition. Son insertion dans la revue a été une bonne fortune pour elle et en a fait chercher les numéros pendant toute l'année qu'a duré cette publication.

C'est que le livre d'Angéline de Montbrun n'est pas une œuvre ordinaire. Attrayant, comme une nouvelle à sensation, il a de plus le mérite d'être écrit avec une rare perfection de style. L'esprit de l'ouvrage est profondément religieux et offre une lecture aussi saine et nourrissante qu'elle est agréable et entraînante. Il n'y a pas de bibliothèque canadienne qui ne doive posséder un pareil livre, et nous n'avons aucun doute que l'édition qui se prépare s'écoulera en très peu de temps.

Jusqu'à présent, en Canada, les hommes ont eu seuls le monopole du succès en littérature. Voici maintenant le tour des dames, grâce à l'heureuse initiative de Mlle Laure Conan. Toutes les lectrices doivent

être fières de proclamer son nom et de le mettre à côté de celui de nos meilleurs littérateurs. En reconnaissance des intimes jouissances que leur a procurées la lecture d' "Angéline de Montbrun" les dames canadiennes se doivent à elles-mêmes de travailler au succès de cette édition. Nous oserions dire que ce serait presque une honte pour elles si elles n'y réussissaient pas, tandis qu'un si grand nombre de littérateurs, avec des ouvrages d'un moindre mérite, ont su se faire accepter du public et répandre plus d'une édition.

Une autre considération qui doit inspirer du zèle aux admirateurs et admiratrices de Mlle Laure Conan, c'est que les profits du livre doivent lui retourner. Ce n'est pas un secret pour le public que l'auteur d'Angéline de Montbrun et de ces pages admirables qui se nomment "A travers les ronces" et que tout le monde lit en ce moment dans les "Nouvelles soirées Canadiennes" est loin d'être fortunée.

En achetant son livre et en le répandant autour d'eux, les lecteurs et des lectrices de Mlle Laure Conan lui rendront à la fois un hommage et un service. Il serait difficile de trouver un meilleur moyen de témoigner à l'auteur ce qu'ils lui doivent de reconnaissance.

Quelques dames amies de Mlle Laure Conan nous ont même suggéré l'idée d'une organisation pour mieux assurer le succès de l'entreprise ce serait que les plus zélées d'entre elles formeraient une liste des personnes désireuses de souscrire, et recueilleraient ensuite ces souscriptions, qu'elles enverraient aux éditeurs. Ceux-ci publieraient dans les journaux la liste complète des souscripteurs. Ce serait un moyen éclatant de faire connaître l'intelligence des dames canadiennes l'intérêt qu'elles portent à notre littérature, le puissant concours qu'elles lui donnent et la juste fierté que leur inspire le succès de Mlle Laure Conan.

Angéline de Montbrun" formera" un volume in-12 de plus de trois cents pages, prix \$1.00.

UN COMITÉ DE DAMES.

La naturalisation

ET LES CANADIENS FRANÇAIS DES ETATS-UNIS

Les dernières conventions des Canadiens français des états de New-York et de Massachusetts ont débattu l'importante question de la naturalisation aux Etats-Unis.

Quelqu'un nous demandait, il y a quelque temps: "Etes vous en faveur de la naturalisation des canadiens français?"

Nous répondons, en toute sincérité, que là est le salut.

Etant de ceux qui croient que l'on ne doit pas dépenser ses forces à combattre contre les moulins à vent, mais que l'art de faire servir au soutien d'une cause les faits accomplis, fussent-ils contre elle en apparence, vaut mieux que celui de s'acharner à poursuivre une chimère, à puiser du mercure avec la pointe d'une aiguille, nous affirmons que la naturalisation est le salut de la race ca-

nadienne française aux Etats-Unis.

C'est pour nos compatriotes le moyen de sortir de l'ilotisme où l'éloignement des affaires publiques semble devoir les clouer.

La naturalisation impose des devoirs civils. Pour les remplir il faut les connaître. Pour les connaître il faut les étudier.

De suite une conséquence salutaire. Pour remplir efficacement leurs devoirs de citoyens, pour assurer à notre race, sinon une prépondérance, du moins une influence quelconque, une étude assez profonde de ces devoirs est obligatoire.

Voilà l'utilité de la presse française qui s'affirme par le fait qu'elle doit renseigner les citoyens sur ces questions civiles qu'ils doivent étudier, connaître et comprendre.

Il est évident que l'unité d'intérêt produira l'unité des forces, et l'élément canadien sera pour quelque chose et même pour beaucoup dans certains états, dans le programme politique des gouvernements.

Cette influence permettra aux canadiens de brider leurs ennemis par la possibilité dans laquelle ils se trouveront de réagir par leur vote contre ceux qui voudraient les mettre au ban de la république et de l'opinion.

Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici l'extrait suivant d'un excellent article publié sur ce sujet par l'Abeille de Lowell.

"Se faire naturaliser c'est acquérir le droit de citoyen dans le pays où l'on vit. C'est ce que réclame votre être social. C'est ce que réclament bien souvent vos intérêts matériels et religieux. Y a-t-il en cela quelque chose d'antipatriotique?"

"Se faire naturaliser est-ce dire qu'il faut renoncer à sa langue? non. À sa religion? non. Est-ce dire qu'on ne pourra plus retourner dans son pays lorsque les circonstances le nécessiteront? non. Je vais dire plus. Pour mieux défendre sa langue et sa religion contre les attaques les plus sérieuses, il faut avoir ses droits de citoyens, sans lesquels vous ne pouvez réagir contre une mesure administrative. A ce point de vue encore le mot de naturalisation est très patriotique.—Me direz-vous que le Canadien est en danger de perdre sa foi et sa langue. Sera-t-il dans un danger moindre s'il n'est pas naturalisé. Les mêmes périls ne l'environnent-ils pas dans l'une et l'autre condition? Il vit dans le même milieu, il respire le même air. La condition matérielle et religieuse du Canadien dans les Etats-Unis demande la naturalisation."

Nous trouvons cette théorie très sensée, et nous engageons les canadiens français qui sont décidés à demeurer quelques années aux Etats-Unis, à se faire naturaliser.

Nous devons nous soumettre à la loi de l'émigration qui semble fatale parmi nous, et utiliser au profit de notre influence en Amérique ce courant vers le sud, qui après tout n'est tellement irrésistible que parcequ'il a été, peut-être décrété par la providence pour faire contrepoids, aux Etats-Unis, à l'envahissement du culte de l'or et à l'oubli de Dieu.

Il y a de ces lois mystérieuses qui laissent après elles une traînée toute ruisselante de lumière, mais dont on ne peut comprendre de suite la

portée pas l'habitude où nous sommes de ne considérer les faits qu'au point de vue des intérêts matériels.

La dette publique

La dette du Canada au 30 juin dernier, était de \$135 661 650.

Ce chiffre, qui paraît extraordinaire de prime abord, n'est nullement effrayant, si on le compare à ceux que les puissances de l'univers nous fournissent dans leurs rapports officiels.

Le tableau suivant indique le montant de la dette publique en différents pays ainsi que sa répartition sur la population:

Pays.		Par tête.
Espagne.....	\$2 500 665 000	\$153
France.....	4 800 550 000	128
Grande-Bretagne.....	3 815 229 000	108
Italie.....	2 232 512 000	78
Autriche.....	2 420 000 000	64
Etats-Unis.....	1 918 312 000	48
Canada.....	153 661 000	34

Ce tableau ne renferme que des statistiques des grandes puissances européennes. Mais qu'on regarde l'Australie, colonie anglaise comme le Canada, sa dette est de \$450 000 000, c'est-à-dire \$160 par tête de sa population qui n'est que de 2 811 000.

N'oublions pas de nous rappeler que le gouvernement actuel travaille avec le plus grand succès à éteindre cette dette, et il réussira, grâce au surplus énorme qu'il encaisse chaque année.

Le comté de Lévis

L'honorable J.-G. Blanchet ayant accepté la position de collecteur des douanes, à Québec, et par conséquent remis son mandat, un bref d'élection pour le comté de Lévis a été émané le jeudi, 4 octobre. La nomination des candidats aura lieu le 18 d'octobre et la votation le 25.

M. L. N. Carrier, registrateur, a été nommé officier-rapporteur pour cette élection. M. Onésime Carrier est nommé greffier d'élection. Ces messieurs ont été assermentés hier matin.

Le Quotidien annonce qu'une assemblée des conservateurs doit avoir lieu ces jours-ci pour le choix d'un candidat.

Les libéraux ont présenté des requêtes à M. F.-X. Lemieux, avocat, pour le prier de soutenir l'étendard libéral dans le comté.

M. Lemieux doit donner bientôt sa réponse.

Nous espérons que les conservateurs sauront faire le choix d'un candidat qui puisse rallier autour de lui toutes les forces du parti.

M. Belleau serait le meilleur candidat à notre avis.

Nous regrettons d'apprendre la mort de l'épouse de M. Valin, député de Montmorency, et président de la Commission du havre, arrivée lundi à St-Roch de Québec. Madame Valin a supporté avec la plus grande résignation une maladie longue et douloureuse qui a fini par l'emporter dans la tombe.

Nous sympathisons de tout cœur à la douleur qui vient de frapper M. Valin, et nos plus sincères condoléances lui sont offertes.

Agriculture

[D^r notre correspondant. d'ONTARIO]

L'ART DE FAIRE LE VIN—[Suite]

Etant bien compris, la différence qu'il faut établir entre les vins purs et ceux de deuxième cuvée obtenus par addition de sucre et d'eau, voyons quelle est la manière de faire les deuxièmes vins, de sorte qu'ils offrent la meilleure imitation possible.

Le sucie qu'il faut préférer est celui qui est fait de la canne à sucre, mais à défaut de celui-là, on peut se servir de celui qui vient de la betterave, à condition qu'il soit de première qualité. Le sucre encore chargé de matières étrangères, c'est-à-dire qui n'est point cristallisé, peut compromettre la saveur du vin.

L'eau préférée est celle de sources existant dans les vignobles ou dans les terrains propres à la culture de la vigne. Cette observation qui n'est point de rigueur est cependant importante, et toutes les fois qu'il est possible d'en tenir compte, on se trouve bien de le faire. Dans tous les cas, il faut que l'eau soit pure et limpide autant que possible. Enfin, l'eau naturelle étant dans la saison des vendanges, à un degré de chaleur au-dessous d'une température favorable à la fermentation, il est nécessaire de relever la chaleur de l'eau de quelques degrés, en y ajoutant de l'eau chauffée. Il y a tout à gagner à prendre cette précaution.

On le voit, rien n'est hors de la portée du premier venu de se procurer tout ce qui est indispensable à la fabrication des vins de deuxième cuvée. Quant à la quantité ou proportion de sucre à mettre dans l'eau, elle peut varier selon l'alcool que l'on désire obtenir. L'expérience a démontré qu'une livre et demie de bon sucre par gallon d'eau, donne un vin qui dose dix degrés pour cent : c'est le vin le plus fort qu'il qu'il soit convenable d'admettre pour l'usage ordinaire de la table.

A ce degré, il peut résister à la chaleur et au froid, s'il a été fait soigneusement, c'est-à-dire sans laisser aigrir la surface de la vendange dans la cuve pendant la fermentation. Cette précaution n'est guère possible dans les cuves ouvertes auxquelles on n'a pas ajouté la chaleur dont nous avons parlé dans un précédent article. Vouloir donner un vin plus de dix degrés d'alcool en y introduisant une plus grande quantité de sucre, c'est s'exposer sûrement à perdre son vin aux premières chaleurs par une deuxième fermentation qui est inévitable à moins de précautions qui ne sont pas à la portée de tout le monde.

En n'ajoutant à l'eau qu'une livre de sucre par gallon on obtient du vin, à sept degrés qui est très-agréable à boire et peut se conserver facilement, mais c'est la plus moindre quantité qu'il soit possible d'ajouter, si l'on veut avoir quelque chose qui soit de garde.

Après avoir obtenu ces vins à un degré tel, on peut les relever autant qu'on le veut par une addition d'alcool acheté dans le commerce. Pour notre compte nous n'en voyons ni la nécessité ni même l'agrément. Mais on nous dit qu'il faut des vins pour le marché, soit nous ne nous y opposons pas. Alors si l'on veut boire de l'alcool pourquoi ne pas s'en tenir au whiskey, et si l'on veut du sucre pourquoi ne pas s'en procurer à côté de son verre ? De cette façon il nous semble que les choses n'en seraient que plus au goût de tout le monde.

Avec des raisins parfaitement mûrs, l'expérience a montré que l'on peut obtenir même des vins de troisième et de quatrième cuvée de la

même manière que ceux de la deuxième. C'est là un pressant motif de laisser arriver le raisin à toute la maturité possible, afin que sa pulpe lâche plus facilement les éléments qu'elle contient en les abandonnant au jus pendant la fermentation.

HTE GIRARDOT.

(A suivre)

LE LAIT ET LE BEURRE

Chez les vaches laitières, le rendement du lait et du beurre varie suivant les diverses espèces de fourrages qu'on leur donne à consommer ; mais jusqu'à ce jour on n'a pu, au juste, en déterminer les proportions. Nous trouvons, dans un journal anglais, les renseignements suivants sur la question :

Un agriculteur professeur a fait récemment des observations sur deux vaches dans le but de connaître les effets de quelques espaces de fourrages sur la production du blé.

Le lait et le beurre produits par ces animaux ainsi que la nourriture qu'ils ont consommée, ont été notés scrupuleusement pendant trois mois et demi. Le tableau ci-dessous représente les qualités de lait et de beurre obtenues par différents aliments pendant une série de cinq jours :

Genre de nourriture donnée	Produit en lait	Production en beurre
Herbe de prés	114	35
Orge	107	34
Orge germée	102	32
Orge et orge germée.....	107	32
Orge et graine de lin	103	34
Fèves	108	37

Ce résultat démontre que l'herbe de prairies, quoique ne contenant pas de graisse, mais seulement une matière verte séreuse, soluble dans l'éther, a fourni la plus grande quantité de lait et à peu près aussi la plus forte proportion de beurre.

On voit ensuite que les fèves, où la graisse est relativement peu abondante, sont l'aliment dont on retire le plus de beurre.

Les deux vaches ont consommé d l'étable, comme partie intégrante de l'herbe, pendant 14 jours, 59,3 livres de la substance verte séreuse dont il vient d'être parlé. Sur cette quantité 6,3 livres ont été vacuées avec les excréments, de sorte que la partie assimilée s'est trouvée réduite à 51 livres. La somme de beurre pur rendue dans l'espace de 14 jours fut de 167 livres ; l'excédent en lait doit être attribué à l'eau contenue dans l'herbe fraîche.—*L'Echo Agricole.*

Horticulture

LA CULTURE DES FLEURS SANS TERRE

C'est en 1874 que M. le docteur Jeannel eut l'idée de faire pousser les fleurs autrement que dans la terre ; il en fit venir dans du charbon pilé et dans du sable, servant de support, alors qu'on arrose la plante avec un liquide fertilisant. Le tout vient bien ainsi. Devant ce succès, M. Dumesnil, horticultrice rouennais, eut l'idée de remplacer le sable par la mousse, qu'il charge préalablement de principes fertilisants.

La plante à mettre en mousse est alors enlevée de terre avec précaution ; on la débarrasse de la terre qui garnit ses racines en la plongeant dans de l'eau tiède.

On dispose dans le pot un lit de mousse fertilisée sur lequel on étend une égale quantité de mousse ordinaire humide ; on étale le chevelu de la plante sur la mousse humide ; et enfin on garnit le tout de mousse préparée en pressant avec précaution

La plante est mise dans un appartement à l'abri des courants d'air et en quelques jours on la voit se développer ensuite plus vite que dans la meilleure terre. De loin en loin, on renouvelle la couverture de mousse fertilisante.

M. Dumesnil n'a pas encore donné le secret de la préparation de sa mousse fertilisante, que l'on trouve d'ailleurs dans le commerce ; mais la préparation indiquée par M. Jeannel peut y suppléer ; il suffit alors d'arroser les plantes avec une solution ainsi composée :

Azotate d'ammoniaque, 380 grammes ; biphosphate d'ammoniaque brut, 310 gr. ; azotate de potasse brut, 260 gr. ; biphosphate de chaux en poudre fine, 50 gr. ; sulfate de fer ou couperose verte, 10 gr. Total, 1,000 grammes.

On pulvérise ce mélange et l'on conserve à l'abri de l'air. On fait dissoudre à raison de 1 à 3 grammes par litre d'eau et l'on arrose deux ou trois fois par semaine, en alternant avec de l'eau pure.

Conseils pratiques

MOYEN DE CONSERVER LES ŒUFS

Voici le moyen de conserver en bon état les œufs que l'on veut ne vendre qu'en hiver parce qu'alors le prix en est plus élevé :

Prenez des œufs frais que vous emballez dans le sel ayant la précaution de ne pas les mettre sur le plat, et de les entourer de sel pour qu'ils ne se touchent pas, et que chaque rangée soit couverte de sel avant d'en recommencer une autre. Lorsque cette opération est finie, mettez la boîte ou le baril contenant ces œufs dans une cave fraîche mais où il ne gèle pas.

Il faut s'assurer que les œufs que l'on veut conserver ne soient pas trop vieux. Il serait à propos de prendre, pour cet objet, que ceux qui n'auraient pas plus de deux ou trois jours.

MEILLEUR MOYEN D'ENGRAISSER LES PORCS RAPIDEMENT.

Prenez deux parties d'orge, deux de blé-d'inde, et une d'avoine. Faites-moudre le tout ensemble. Faites bouillir cette moulure, et donnez-la à vos cochons après qu'elle s'est refroidie. Par ce système, on peut faire gagner à un cochon une livre de pesanteur par jour jusqu'à l'âge d'un an.

Le Canada sera bientôt à même de produire tout le lait condensé consommé dans le pays. La Compagnie de lait condensé de Truro, a expédié par rail au Manitoba, 700 caisses de ses produits, 33 600 boîtes, formant le chargement complet de deux wagons.

Cet envoi, nous le croyons, est le plus considérable qui ait jamais été fait en Amérique et a absorbé entièrement le stock fabriqué de la Compagnie. L'expérience a démontré que les produits sortant de la fabrique de Truro étaient de beaucoup supérieurs à l'article suisse, et qu'ils les remplaçaient rapidement sur le marché canadien.

Aux Etats-Unis, le surplus des importations sur les exportations, pour l'année finissant le 31 août 1883, est de \$113,906,355.

Pendant le mois de septembre, les exportations l'emportent sur les importations pour un montant de \$3,984,843.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 3 octobre 1883.

Le *Times*, de Londres déclare que, par le fait de ce qui s'est passé à Paris au passage du roi d'Espagne, le gouvernement français se trouve décrété atteint de faiblesse et d'incapacité.

Le journal la *Paix* regarde le Ministère comme responsable de ce qui s'est passé. Le désarroi continue ; les journaux espagnols signalent un contraste inexplicable entre le langage de M. Grévy et les dires du *Journal Officiel*.

A Madagascar, le commandant des Hovas offre une récompense à quiconque tuera un officier français. On dit que les Français se trouvent bloqués à Tamatave. Le commandant français demande des renforts.

Les négociations avec la Chine continuent.

Une souscription de 15 millions de francs au capital-actions du Canal de Panama ayant été ouverte, a été immédiatement par les souscriptions françaises seulement.

10 matelots du navire français *Marie-Gabriel* sont en prison, pour avoir tué leur capitaine en mer.

A la Chambre de Commerce de Bordeaux, trois personnes ont été blessées par une explosion de matières contenues dans deux bouteilles.

On a guillotiné, le 2 oct. un nommé Hevey, pour un triple assassinat commis par lui au mois d'août ; dans une lettre qu'il a laissée, il indique une cave où l'on trouvera inhumés les cadavres de 18 autres victimes.

L'ambassadeur d'Espagne en France est chargé, par Alphonse XII de continuer pour 10 000 francs au fonds de secours des pauvres de Paris.

Paris, 4 octobre 1883.

Une enquête est ouverte sur les désordres qui se sont produits à la réception du roi d'Espagne. Il y a du malaise dans le cabinet à ce propos. On remarque que M. Thibaudin s'était absenté à ce moment, pour ne pas assister aux réceptions, on s'attend à sa retraite ; mais il est soutenu par M. Grévy, pour avoir osé prendre, contre les princes d'Orléans, des mesures qu'aucun autre général n'aurait voulu prendre !...

Paris, 5 octobre 1883.

Une note a été remise par M. Nunez ambassadeur espagnole, à M. Ferry qui l'a transmise à M. Grévy. On pense que satisfaction sera donnée à l'Espagne, et que l'entente ne sera pas rompue.

M. Thibaudin se retire du ministère de la Guerre ; on parle du général Lemol pour le ministère.

On rejette sur MM. Wilson et Lockrey les causes de la manifestation faite contre le roi d'Espagne.

Une grande maison d'imprimerie de Paris a congédié les ouvriers allemands.

Des marchands anglais se plaignent à lord Granville parce que les Français ne leur permettent pas de débarquer leurs marchandises à Tamatave.

Il paraît que la reine Ranavalo III de Madagascar, désire arriver à une entente avec la France.

Paris, 7 octobre 1883.

On fait une enquête sur les indiscretions que l'on reproche à la petite *France* journal de M. Wilson.

On parle de nouveau de la démission de M. Oustry, préfet de police.

C'est l'amiral Peyron, ministre de la Marine, qui fait l'intérim du ministre de guerre.

Les troupes françaises au Tonquin

attendent des renforts ; le gouvernement insiste pour que le pavillon français soit arboré à Sontai, et pour que le delta de la rivière Rouge soit débarrassée des pavillons Noirs.

Les négociations entre la France et la Chine sont en suspens. En attendant les mandarins font successivement leur soumission. On dit que les maladies déciment les Pavillons Noirs.

La retraite, de M. Thibaudin est bien vue, en général ; mais les radicaux espèrent qu'il fera de nouveau partie du Cabinet.

Paris, 8 octobre 1883.

On apprend que les Pavillons Noirs ont quitté Namdinh, et se sont retirés vers la frontière chinoise ; un envoyé annamite se rend aux quartier général.

On a de bonnes nouvelles de Canton.

Il est encore question des réparations demandées par l'Espagne : le cabinet espagnol n'est pas satisfait.

La Suisse s'émue de quelques travaux faits sur la frontière.

A Lyon, il y a eu explosion d'une machine infernale ; l'Hôtel-de-Ville a été gravement endommagé.

ANGLETERRE

Londres 3 octobre.

Sir Northcote a inauguré à Belfast un club conservateur.

A Newcastle, faillite de deux forts commerçants en grains ; passif total 96 000 livres sterling.

Sullivan avocat d'O'Donnell, soutient que Carey a provoqué O'Donnell, et c'est en se défendant que celui-ci a tué le délateur irlandais.

Londres, 4 octobre.

Le délateur Smith, revenant de Melbourne, a été reconnu à Marseille.

Incendie de la filature Hilling, à Rockdale ; pertes 2000 livres sterling.

Une prime de 100 livres sterling est offerte pour l'arrestation de Warden, secrétaire de la Banque de "Londres-et-Rivière-Plate."

A Newcastle sur Tyne, faillite de Joseph Pallard et Cie, marchands de grains.

1500 ouvriers grévistes qui avaient repris l'ouvrage à Ashton-sous-Tyne, se sont remis en grève, pour non exécution des conditions convenues.

Faillite de MM. Tuse et Tilbreth, commerçants en marchandises des Indes Orientales et Occidentales : 250 000 livres sterling.

A Manchester, M. Houldsworth, conservateur, a été élu par 18 188 voix ; M. Parkhurst, radical, a obtenu 6 216 voix.

A Dublin, on a condamné à un mois de prison un chanteur de rue qui célébrait les louanges d'O'Donnell.

On est encore dans l'anxiété à Canton, dans le cas d'une attaque par les Français, tous les étrangers seraient en danger.

Londres, 5 octobre.

Dans un banquet qui a eu lieu à Belfast le 4 octobre, sir Northcote a blâmé la conduite du gouvernement l'accusant de faire trop de concessions aux radicaux et aux parnellistes ; les Orangistes ont brisé les vitres du convent et de deux bureaux de journaux.

A Manchester, une réunion représentant 170 000 mineurs demande que les salaires soient augmenter de 12 pour cent.

A Dublin on signale la formation d'une société secrète ayant pour objet de poursuivre les délateurs.

Une assemblée de "Nationalistes" est annoncée pour dimanche, à Ennis.

Un nommé Tinker, qui a été témoin du meurtre de lord Montmorris, fait des révélations sur ce crime.

Londres 7 octobre.

En comparant le mois de septembre 1883 au mois de septembre 1882

on constate que les importations ont diminué de 828 mille livres sterling et les exportations de 427 mille.

A Belfast, le 6 octobre, pose de la première pierre de la nouvelle loge des Orangistes ; concours immense ; l'estrade s'est effondrée, et il y a des blessures graves, La procession orangistes a été attaquée par les catholiques dans la lutte, il y a eu beaucoup de blessures : une femme est morte des suites de ses blessures.

Londres, 8 octobre.

Le cardinal Mac-Cabe, dans une lettre pastorale, parle des griefs déjà redressés, et de ce qu'on doit espérer pour l'avenir.

Une souscription est ouverte à Cork pour élever un mouvement au Père Burke ; 250 livres sterling ont été souscrites ; M. Parnell est au nombre des souscripteurs.

On a arrêté Georges Warden, gérant infidèle de la "London and River Plate Bank."

ESPAGNE

Madrid, 3 octobre.

Les manifestations se continuent contre la France et en faveur de la famille royale.

Madrid, 4 octobre.

D'après la correspondance, l'Espagne demanderait une réparation explicite et publique des insultes faites au roi pendant son passage à Paris. On dit que le Cabinet propose la réunion des Cortès.

L'empereur d'Allemagne a télégraphié au roi, pour exprimer sa sympathie personnelle, disant que les insultes de la populace étaient plutôt à l'adresse du roi de Prusse que du roi d'Espagne.

Madrid, 5 octobre.

A Saragosse, il a fallu l'intervention de la police pour empêcher le pillage du consulat français et le massacre du personnel.

Le ressentiment contre la France s'accroît de nouveau ça et là ; la presse montre de l'irritation.

Le voyage du roi aura probablement pour résultat l'admission de l'Espagne dans le concert européen et dans les conférences relatives à la Méditerranée, à l'Afrique, au Canal de Suez.

ITALIE

Rome, 3 octobre.

On dit que Léon XIII est indisposé.

Rome, 4 octobre.

La nouvelle d'une maladie du Pape est sans fondement.

AMÉRIQUE

A Pittsburg, on a célébré, le 8 octobre, le 2e centenaire de l'arrivée des premiers colons allemands en Amérique ; il y a eu procession de 4 000 chars et de 25 000 personnes ; on estime à 200 000 le nombre des spectateurs.

Incendie de plusieurs maisons à la Nouvelle-Orléans.

A Memphis, le feu dévore de grands magasins et l'Opéra.

La poste de New-York a saisi une boîte de diamants valant 13 000 dollars, expédiée de Paris à une maison de Philadelphie.

Le 29 août, on a ressenti de violentes secousses de tremblement de terre dans la Colombie et dans l'Equateur.

A Boston on a saisi 6 chars de chemin de fer chargés de farine, et adressés à un certain Salom on Hogkins, que la police recherche ; des marchands de l'Ouest lui ont expédié pour 10 000 dollars de farine et n'ont rien reçu.

On annonce la fin de la grève des mineurs à Terre Haute, Indiana.

Dans le Minnesota, les récoltes sont meilleures qu'on ne l'avait annoncé.

Notre Nouveau Feuilleton

Nous sommes heureux d'annoncer à nos nombreux lecteurs du *Journal des Campagnes*, que nous commencerons la semaine prochaine la publication d'un ouvrage palpitant d'intérêt, ayant pour titre :

LA JANGADA,

HUIT CENT LIEUES SUR L'AMAZONE

dont l'auteur est M. Jules Verne.

Nous invitons donc les personnes qui ne sont pas encore abonnées à notre journal, d'y souscrire au plus tôt, afin d'avoir l'avantage de lire une œuvre littéraire supérieure. D'ailleurs le nom de l'auteur est à lui seul une garantie.

Donc, ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes*, qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 pages de matières à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés deux magnifiques volumes : entre autres le *Recueil des Recettes* et le *Médecin à la Maison*, qui vaut à lui seul : 30 cents.

Sur réception d'Une Piastre seulement, vous recevrez le *Journal* pendant un an et deux cadeaux d'une grande utilité.

Elzéar Bedard,

Agent du *Journal des Campagnes*,
9, rue Buade, Québec

Petites nouvelles

UN RUDE DANGER.—Dimanche après-midi, deux jeunes gens se promenaient en chaloupe sur le fleuve. Au moment où l'embarcation passait près du quai de la traverse l'un des bateaux-passeurs arrivait. Impossible d'éviter complètement cette rencontre. L'une des rames s'engagea dans la roue du bateau et fit pencher la chaloupe de telle sorte que nos marins d'occasion se crurent perdus ils se cramponnèrent à la lisse du bateau passeur, et suspendus ainsi audessus de l'abîme, leurs pieds labourant l'eau ils imploraient le secours de l'équipage. Le capitaine fit renverser la machine et les naufragés furent recueillis et transportés sur la terre ferme, tout tremblants.

BATISSE POUR LES IMMIGRANTS.—On parle de construire à Québec des abris pour les immigrants. Ce serait utile et nécessaire, vu que le nombre en augmente toujours chaque année.

MILITAIRE.—Le 9e bataillon organisé ce printemps est sur le point de recommencer ses exercices. On se propose de parader au moins deux fois par année. On se rappelle qu'une compagnie entière de ce bataillon est formée d'Universitaires.

—Quand votre sang est appauvri, ou corrompu, le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

A PROPOS DE MUSIQUE.—La Princesse Louise a exprimé le désir d'entendre à la Citadelle les trois corps de musique qui ont joué au grand festival.

RUMEUR.—A présent que l'élan est donné nous aurons probablement chaque année un grand Festival. On dit que l'année prochaine, si nous avons l'exposition provinciale et celle du dominion, un grand festival, dont Albani ou la Patti serait l'étoile, aurait lieu dans notre ville.

CHAMBRE DES NOTAIRE.—Voici le noms des candidats admis à la profession de notaire au dernier examen :

MM. B. Demers, E. C. P. Gury, L. E. Larose, N. D. Préfontaine, L. C. Tassé, P. J. A. Bidégaré, A. Richardson, L. J. Bérubé, H. J. J. Lafond, A. A. Budten, A. J. Chenet et Beaubien.

AGRICULTURE.—Lundi dernier, M. le Dr La Roque, sergent-d'armes, a donné une lecture à l'école d'agriculture de l'Ancienne Lorette, sur l'horticulture et l'arboriculture.

ANNONCES.—On demande souvent à quoi servent les annonces au mois ou à l'année dans les journaux.

Voici comment s'exprime une grande maison de commerce qui s'y connaît et qui a fait sa fortune par les annonces :

"La première insertion passe inaperçue ; on remarque la deuxième, mais on ne la lit pas ; on lit la troisième, mais on l'oublie ; à la quatrième, on s'intéresse au prix ; à la cinquième, on en parle à sa femme ; à la sixième, on pense à voir la chose ; à la septième, on l'achète."

BATEAU A VAPEUR EN PAPIER.—Une maison de Lansingburg termine en ce moment la construction d'un petit bateau à vapeur en papier, destiné à une compagnie de Pittsburg. Il mesure une vingtaine de pieds de long, peut contenir vingt-cinq personnes assises, et porter trois tonneaux de fret. Son bordage se compose d'une très solide feuille d'un demi-pouce d'épaisseur. Pour en éprouver la solidité, on a tiré sur ce bordage d'un nouveau genre, à une distance de 4 pieds seulement, un coup de revolver, dont la balle n'a pu pénétrer, ni même faire une déchirure appréciable.

ONGUENT ET PILULES DE HOLLOWAY.—Comme la saison change les variations du climats nous avertissent qu'il faut prendre garde. Il faut surtout sa défier des attaques bronchiques, des ulcérations extérieures et autres désordres dont l'existence peut avoir les plus pernicieux effets. Ces remèdes les arrêtent ; avec eux on est en surité. L'onguent guérit le mal et en détruit la source. Les mauvaises jambes, le scorbut les maladies scrofuleuses tout disparaît tout s'efface. De telles espérances pour les malheureux étaient inconnus auparavant.

Variétés

Un vieux beau, les deux pouces dans les entourures de son gilet :
—Oui, baronne, tel que vous me voyez, je cours encore la prétentaine !
—Vous ! répond la baronne, laissez-moi donc tranquille : vous la "trottez" tout au plus !

Un omnibus verse sur le boulevard. Grand émoi, cris des voyageurs.

Parmi ces derniers, une longue Anglaise.

—Vous n'avez pas de mal, madame ? dit quelqu'un en la relevant.

—No, no, je n'avais qu'une petite sac de voyage !

Un volontaire d'un an se présente chez la comtesse de X... et demande à la voir.

—Est-ce bien à elle ou à sa cuisinière que vous voulez parler ? lui dit le concierge.

—C'est à elle... d'abord. Quant à la cuisinière, je verrai après !

Petites nouvelles

MORT SUBITE.—Un respectable cultivateur de Saint-Hénédié, M. George Boulet, est mort subitement lundi dernier; il était âgé de soixante-huit ans.

UN NOUVEAU BATEAU A VAPEUR.—Les travaux de construction d'un nouveau bateau-passeur, commencés en juin dernier, dans les chantiers de M. Davie, sont poussés avec activité. Plus de 180 ouvriers sont employés. On croit qu'il sera prêt vers le milieu de novembre.

Ce bateau est construit avec toutes les améliorations modernes. Les machines ont 180 forces de chevaux.

Plus de \$1500 sont données chaque semaine pour payer les salaires des ouvriers.

CONFLAGRATION.—Plus d'un million de dollars de pertes.—Mercredi matin vers 2 heures les édifices de l'exposition de Pittsburg ont pris feu. Dans l'espace de cinquante minutes tout était en cendres.

Lorsqu'on a découvert l'incendie dans la chambre de l'engin on n'a sonné qu'une simple alarme pour ne pas effrayer les citoyens; aussi quand la brigade est arrivée les flammes étaient maîtrisées.

Les pertes atteignent certainement la somme de un millions de dollars.

Le feu a originé dans la salle de l'engin du département des machines.

Plus de 100 000 personnes se réunirent sur les lieux.

Les bâtisses sont évaluées à \$150 000, et ont été construites en 1875.

La principale mesurait 600 pieds de long sur 150 de large. La bâtisse des machines 400 en longueur sur 150 en largeur.

Les exposants perdent environ \$800, 000.

Au moment de l'incendie il y avait \$6000 dans un coffre de sûreté de la bâtisse: c'était le produit des admissions des visiteurs de la veille.

A 5.30 h. p. m. on a ouvert le coffre de sûreté et tout y était en parfait ordre.

On pense que l'incendie est l'œuvre d'un incendiaire.

L'AFFAIRE DE SHERBOOKE.—Le grand jury, mardi dernier, a rendu le verdict de "True bill," dans le cas du meurtre de M. Coates.

La date du procès n'est pas encore fixée.

NOYADE.—Samedi dernier un vieillard du nom de David Lapointe, âgé de 60 ans, s'est noyé en tombant en bas du quai Ste-Croix. Le vapeur "Ste-Croix" accosta au milieu du quai, et comme il faisait très noir le vieillard au lieu de prendre la direction de terre alla tomber au large.

Il était de la paroisse Ste-Croix, et son cadavre a été retrouvé le lendemain.

VILAIN.—On écrit de Rimouski que le convoi spécial de la presse qui ramenait de la Rivière du Loup, le maire de Rimouski MM. Billy, M. P. et Asselin, M. P. P., a été assailli à coups de pierre entre la Rivière du Loup et Cacouna. Une vitre a été mise en pièces. Heureusement que personne n'a été blessée.

MGR F. BOSSÉ AU COLLÈGE DE ST ANNE.—La "Gazette des Campagnes" publie un magnifique article sur la visite qu'a faite Mgr Bossé au Collège de St-Anne où il a fait son cours d'études littéraires et théologiques. Le préfet apostolique de la Côte Nord est natif de Ste-Anne-Lapocatière.

Au collège où lui a présenté une magnifique adresse.

MORT D'UN JOURNALISTE.—M. Barber du Globe de Toronto est mort jeudi dernier.

DÉTOURNEMENT DE FONDS.—Les détournements de fonds se multiplient depuis quelques temps dans notre ville et, il faut l'avouer, ces crimes sont commis par des gens qui occupent les plus hautes positions dans la société.

Le défalcaire du jour est monsieur Ambroise Choquette, secrétaire de la fabrique Notre-Dame.

M. Choquette jouissait d'une bonne réputation; malheureusement il a succombé à la convoitise et a préféré sacrifier son honneur et l'avenir de sa famille au désir de s'approprier le bien d'autrui. On dit que le montant volé est de \$5,000 et consistait en un dépôt fait par le séminaire à la fabrique.

M. Péchevin Grenier est parti, hier soir, pour les Etats-Unis où il doit rencontrer Choquette.

L'Étendard.

LA FÊTE DU SAINT-ROSAIRE.—Cette fête instituée en souvenir de la bataille de la bataille de Lépante, gagnée par les chrétiens sur les Musulmans en 1571, a été célébrée avec beaucoup d'éclat dans les différentes églises de cette ville, dimanche dernier.

A la Basilique, Mgr Dominique Racine a officié, M. l'abbé Bélanger a fait un magnifique sermon sur l'institution du Rosaire.

A St-Roch, hier après-midi, on a fait la procession dans l'Eglise.

A St-Sauveur, l'excellent chœur a chanté une messe de Larioux, et l'on a entendu la voix de trois charmantes cantatrices, mesdemoiselles E. Morin, Lamontagne et Bigaouette.

A deux heures, avait lieu une magnifique procession dans les principales rues. Seules les femmes devaient y prendre part. Ce sera le tour des hommes dimanche prochain.

La procession a défilé pendant deux heures et demie. Jamais on n'en avait vu d'aussi nombreuse.

Mgr Dominique Racine y assistait.

A la rue Arago, il y avait un magnifique arc-de-triomphe portant les différents insignes, boyaux, etc, de la brigade du feu de St-Sauveur, et présentant le plus beau coup d'œil que l'on pût imaginer.

A Lévis, on a fait aussi la procession en plein air.

La journée d'hier favorisait bien ces pieuses démonstrations: la température étant magnifiquement belle.

A la Congrégation de St-Roch, il y a eu aussi procession hier soir.

MORT SUBITE.—Dimanche un vieillard dépassant la soixantaine depuis quelques années, causait avec un vieil ami venu d'Ottawa en pèlerinage à la Bonne Ste-Anne. Pendant qu'il allumait le poêle avant d'aller à la messe à St-Patrice il s'affaissa sur lui-même et aux premiers secours qu'on lui apportait on le trouva mort.

Il se nommait Thomas Graham et demeurait chez l'hôtelier Murphy, rue St-Nicolas, au Palais.

SUCCÈS.—Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Pierre Antonin Bidégare a été admis à la pratique du notariat, samedi dernier, après un examen très sérieux subi avec grand succès.

M. Bidégare doit s'établir à St-Roch. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

—Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire. Sûr et efficace.

CE SERAIT BIEN DÉSIRABLE.—On nous a dit que lors d'une entrevue qui a eu lieu, samedi dernier, entre l'honorable M. Caron et les représentants des autorités militaire et civile, l'honorable ministre aurait donné l'assurance que le gouvernement fédéral consentira à laisser ouvrir le mur

de fortification, pour opérer le prolongement de la rue MacMahon jusqu'à la rue Richelieu.

L'EMPOISONNEMENT QUI A EU LIEU A SHERBROOKE.—On a commencé vendredi dernier le procès de Mme Coates accusée d'avoir empoisonné son mari.

Le premier témoin entendu a été M. Alonzo Sanborn, maître de poste.

Il a raconté la mort de M. Coates auprès duquel il fut appelé par la prisonnière.

Les faits sont tels que rapportés dans le Courrier.

Il voulut lever M. Coates mais il était raide comme une barre de fer.

Il lui appuya la tête sur son épaule. Mais quand un M. Griffin s'approcha pour frotter les jambes du défunt ce dernier lui dit de ne pas lui toucher; il fut pris de crises violentes alors et M. Sanborn a du le laisser retomber sur son lit. Il n'a plus remué.

Madame Coates dit qu'elle lui avait donné une simple dose de rhubarbe.

On sait que le poison vint dans une lettre adressée à Fred King, Bulwer. Le maître de poste ne savait à qui donner cette lettre. Mais Madame Coates, comme d'habitude se servit elle-même. Elle prit la lettre adressée à M. King en disant qu'elle allait la lui porter parcequ'elle parlait ce jour là pour Eaton Corner.

Madame Taylor appelée au témoignage le 6 octobre et interrogée par M. White donna à peu près le même témoignage que M. Sanborn en ajoutant quelques détails.

La prisonnière semblait très nerveuse et tenait des propos bizarres.

La prisonnière faisait tout le travail de la maison, agissait comme commis au magasin et semblait prendre beaucoup d'intérêt aux affaires.

M. Charles Griffin dit, comme Madame Taylor, qu'il a vu la prisonnière vers 2.30 heures partir avec Sanborn et Monsieur Oscar Laberge. Il les vit tous trois revenir ensemble à la maison. Laberge partit. Les deux autres entrèrent dans la maison. Il vit Laberge s'en aller et vingt minutes après, le défunt qui arrivait.

L'EMPOISONNEMENT DE COATES.—Hier, 8 courant, plusieurs témoins ont été entendus sans avoir révélé de faits nouveaux, hormis toute fois celui de l'analyste.

M. Vallée, médecin chirurgien, et professeur de toxicologie à l'Université Laval a rendu le témoignage suivant: Le 30 août je reçus une boîte contenant, une jarre ou étaient l'estomac et les intestins d'un homme dont M. Woodward le coroner de ce district ne me dit pas le nom, en me remettant la jarre. Le lendemain matin j'apportai cette boîte à l'Université. M. Woodward me dit qu'il croyait que l'empoisonnement avait été produit par la strychnine. Après l'analyse d'une partie de l'estomac j'avais si peu de poison que je résolus d'en juger par le goût. Je goûtai donc ce poison qui était très amer. Je fis l'expérience sur des grenouilles. Ayant placé de l'eau pure dans trois bassins, je déposai un peu de la substance suspecte dans l'un des bassins un demi grain de strychnine dans un le deuxième, et de l'eau pure dans le troisième. Alors je pris trois grenouilles auxquelles je fis à chacune une petite incision à la cuisse et les mis une dans chaque bassin.

Celle où se trouvait le strychnine commença à avoir des convulsions, et ainsi que celle qui se trouvait dans le bassin où l'on avait mis le poison extrait de l'estomac de Coates. Elles moururent en moins d'une demi heure. L'autre était toute pleine de vie. Je renouvelai trois fois cette expérience avec le même résultat.

J'analysai aussi la dose de rhubarbe que m'avait apportée M. Woodward mais je n'y trouvai rien de semblable.

D'après ces expériences je conclus que l'homme dont on m'a apporté l'estomac est mort empoisonné par la strychnine.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir un guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

Le Renovateur des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir cheveu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et séchés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir cheveu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir cheveu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham

pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.

Feuilleton du Journal des Campagnes

Québec, 11 Oct 1883. — N 6

LOUIS BREUIL.

Suite.

Je suis passé par là, ma mère, reprit Gaston, en s'animant, pendant que nous nous replions sur Alençon. J'étais fatigué, je boitais, car je m'étais heurté le pied contre une souche d'arbre et ce mal ridicule me gênait pour marcher. En entrant dans le petit bourg qu'habite M. Thury, je demande un pharmacien pour y prendre de l'arnica. Il n'y avait pas de pharmacien. On m'envoie à ce qu'ils appelaient l'hôpital; je sonne, et une demoiselle m'ouvre la porte. Ah? mes sœurs, si vous l'aviez vue avec son grand tablier! Je n'oublierai jamais cela! Je passe sur l'arnica, et les bonnes paroles, et le bon bouillon qu'on me fit boire mais voilà que, le soir même, j'attrappe mon coup de sabre au bras. Je n'étais plus bon à rien, et je perdais tous mon sang. Je me dis: Il faut, mort ou vivant mon ami Gaston, que tu retournes à l'hôpital de ce matin. Il n'y a que là que tu seras bien soigné. Je mis le temps pour arriver, vous comprenez! J'étais obligé de m'arrêter souvent, car je n'étais guère fort; il me semblait que mes jambes étaient en coton. Et puis il y avait des Prussiens partout! Heureusement ce n'était pas loin. Aux premières lueurs du jour j'aperçois mon hôpital et je sonne encore une fois. Ce n'était plus comme la veille; il n'y avait plus de bouillon; les Prussiens l'avaient visité; mais la demoiselle y était toujours, seulement plus pâle et les yeux abattus. On m'a raconté ensuite ce qui c'était passé.

Les Prussiens avaient voulu visiter la maison: elle s'était mise sur le seuil avec un petit mignon revolver qu'elle avait toujours dans sa poche, et, en leur montrant la croix de Genève peinte sur la porte, elle avait dit: "Le premier qui entre, je le tue!" Il paraît que ça les avait arrêtés. Un officier est venu, par là-dessus, qui lui a parlé poliment; elle lui a montré ses malades alors, et il s'est retiré chapeau bas. Et pendant ce temps-là son père courait chercher les blessés... Il revint après moi, il en rapportait plein sa voiture... Voilà la jeune fille que je voudrais épouser, mon père, avec votre permission.

—Tu me laisseras bien huit jours pour aller là-bas voir un peu quel homme est M. Thury? dit M. Sérent sans pouvoir réprimer un sourire.

—Mais, mon père, fit Gaston embarrassé, ils sont à Paris.

Un éclat de rire général accueillit cette déclaration.

—C'est donc pour cela, dit Marine, que tu te pressais si peu de revenir au printemps?

—Non! répliqua vivement Gaston. Je vous affirme que je ne suis pas resté là-bas une heure de plus qu'il n'était nécessaire, car il me tardait trop de revenir à mes parents; mais je n'étais pas assez guéri quand j'ai voulu repartir; ma blessure s'est rouverte en route; on m'a emporté au Mans, et j'y suis resté prisonnier, ou à peu près, jusqu'à la conclusion de la paix. D'ailleurs, prisonnier ou non, c'était bien la même chose, car je ne pouvais pas bouger.

Gaston se tut, et le silence régna dans le salon, où chacun poursuivait sa propre pensée. Quoique le temps dont il parlait fût encore si proche, tant de faits, tant d'idées s'étaient succédés, que cette époque paraissait déjà lointaine. On ne savait plus

s'il y avait quelques mois seulement ou dix années que cet ouragan avait passé sur la France.

—Tu dis que M. Thury et sa fille sont à Paris? demanda madame Sérent Gaston.

—Pas bien loin d'ici, ma mère. Ils habitent place Royale; un appartement haut de plafond à y bâtir toute une maison.

—Et la jeune fille sait que tu désires à l'épouser?

Gaston sourit avec un peu d'embarras.

—Soyez-en juge vous-même, dit-il, serait-il sensé de la rechercher en mariage sans n'être assuré qu'elle consentira?

Pauline se mit à rire.

—Voilà, dit-elle, qui renverse les usages reçus; mais c'est juste, n'est-ce pas, mon père?

M. Sérent ne put s'empêcher de sourire, et Gaston, se voyant partie gagnée, alla embrasser sa mère.

Moins de huit jours après, M. Thury et sa fille dînèrent chez les parents de Gaston. Céline était une mignonne créature tout mince et menue, avec des mains trop petites et des yeux trop grands; bien qu'elle eût vingt ans, elle en paraissait dix-sept à peine. Après un dîner assez froid, ce qui est inévitable en de telles circonstances, la conversation s'anima.

—Je ne vous vois pas sur le seuil de votre maison, dit Breuil à sa future belle-sœur, votre revolver à la main, menaçant l'officier bavarois de lui brûler la cervelle. Gaston a beau me dire que c'est arrivé: à vous voir si gentiment assise au milieu de nous, avec votre robe bleue pâle et des roses au corsage je reconstitue difficilement le tableau de là-bas.

—C'est que j'étais enragée, répondit Céline en rougissant un peu. Dans ces moments-là, on ne sait pas trop ce qu'on fait.

—Est-ce que cela vous arrive souvent? demanda malicieusement Pauline.

—Je ne crois pas m'être jamais mise en colère, véritablement, veux-je dire, si ce n'est ce jour-là, répondit la jeune fille avec une nouvelle rougeur. J'en ai eu honte après; mais je me sentais si méchante que je n'aurais pas hésité un instant à tuer un homme... Quelle chose singulière pourtant que l'on puisse ainsi sortir de son caractère! Je vous assure que dans la vie d'ordinaire je n'ai jamais envie de tuer personne!

Marine regardait avec un intérêt bizarre cette jeune fille qui avait l'air d'une enfant, et qui avait montré à la fois tant d'énergie dans le péril, tant de patience et de dévouement dans l'accomplissement d'une tâche journalière et prolongée. Ces petites mains qui avaient pansé tant de blessures lui paraissaient respectables, elle se demandait comment elle-même eût agi en pareille circonstance; elle interrogeait ses forces pour savoir si elle eût pu porter la main sur une plaie avec la douceur et la fermeté nécessaires, et elle comprenait qu'elle l'eût fait.

Un sentiment amer la prit alors. Si elle était restée en France, elle aussi aurait pu se rendre utile... Son regard fit le tour de l'appartement et rencontra celui de Breuil. Il souriait: cette petite Céline résolue et timide à la fois l'amusa comme un objet d'art curieusement travaillé.

On ne dépouille pas en un jour les idées et les sentiments de toute une vie: Louis Breuil trouvait en ce moment qu'autour de lui on jouait un peu trop au patriotisme militant; son sens de sceptique, tout en excusant cette innocente faiblesse, la constatait avec une légère nuance de raillerie.

Marc Dangier entra avec sa tante; tous les visages exprimèrent aussitôt la satisfaction. Mademoiselle Dan-

gier s'était rendue très populaire dans son quartier pendant le siège, et quoique sa modestie extrême lui fit redouter tout ce qui pouvait attirer l'attention sur elle, sa venue provoquait partout un mouvement d'intérêt. Plusieurs amis de la famille se présentèrent ensuite, et les conversations particulières s'engagèrent partout.

—Eh bien, dit Marc à Gaston en le prenant à part, il me semble que tu n'as pas fait la connaissance de cette aimable personne uniquement pour nous procurer le plaisir de la voir ici?

—Ah! mon ami, répondit le jeune homme, si tu savais comme je suis heureux! Avec cette femme-là, vois-tu, la vie sera un enchantement!

Après ce que nous avons souffert ensemble et séparément, nous aurons de quoi nous souvenir! Quand on s'est connu dans de telles circonstances, ne te semble-t-il pas qu'on doive s'aimer davantage?

Un léger bruit auprès d'eux leur fit tourner la tête, et Marc aperçut Marine assise derrière un petit meuble qui la cachait à demi.

—Je ne sais pas, répondit Dangier, si l'on s'aime davantage; mais, à coup sûr, on doit s'aimer.

Marine écoutait la tête baissée; il y avait dans les paroles qu'elle entendait quelque chose d'horriblement amer pour elle.

—Sais-tu? fit Gaston; c'est une femme comme cela qu'il te faudrait Marc! Je sais bien, ajouta-t-il avec une fatuité naïve que sa jeunesse rendait bien aimable, je sais qu'on ne rencontre pas tous les jours une héroïne; mais, après la façon dont toi-même tu t'es conduit à Buzenval, il me semble que tu ne pourras jamais épouser une femme ordinaire. Tu devrais te marier, vrai, mon cher! Il n'est que temps, je t'assure!

Marc détourna un peu son visage jusque-là tourné vers Marine, quoiqu'il tint ses yeux baissés.

—Je ne sais pas si je me marierai jamais, dit-il; à coup sûr, maintenant je n'y songe pas. Mais tu as raison, Gaston: je n'aurais pas pu épouser une femme ordinaire...

Marine se leva doucement et se rapprocha de mademoiselle Thury. Marc la suivit du regard avec une indicible expression de regret et de tendresse.

—Voyons, mademoiselle, disait Breuil à Céline sur le ton d'une taquinerie amicale, vous ne me ferez pas croire que ce soit uniquement pour le plaisir de bien faire que vous avez revêtu le tablier des infirmières. C'était aussi un peu pour vous dire que vous accomplissiez une œuvre méritoire?

Breuil avait le don charmant de mettre à l'aise les personnes auxquelles il s'adressait: impossible de rester sur la défensive et de le tenir à distance. On pouvait se quereller avec lui, mais on ne pouvait lui battre froid.

—Je vous assure, répondit Céline avec vivacité, que je n'y ai pas pensé un moment. Comment pouvez-vous supposer qu'on pût songer à tant de misères sans avoir le désir de les soulager? Vous vous battez, vous; mais nous autres femmes, nous ne pouvions pas nous battre, et je crois que nous aurions fait d'assez mauvais soldats; notre rôle n'était-il pas tout tracé? Pendant cette année désastreuse, toute maison à portée d'un champ de bataille aurait dû être une ambulance! Et puis, vous le savez bien par vous-même, n'est-ce pas? il était impossible de rester inactif pendant qu'on se battait sur le sol français! N'est-il pas vrai, monsieur?

La jeune fille parlait avec tant de vivacité qu'elle avait un peu élevé la voix sans s'en apercevoir; on l'avait écoutée, et ses dernières paroles

résonnèrent comme un clairon d'argent dans le silence du salon. Une seconde d'inexprimable embarras suivit. On évitait de regarder Breuil de peur d'ajouter à la confusion qu'il devait ressentir, et cette précaution rendait sa situation plus pénible encore. Marc trancha la difficulté en venant s'asseoir près de mademoiselle Thury.

—Mon ami Breuil ne veut pas vous dire de fadeurs, mademoiselle, fit-il; mais je lis sur son visage ce qu'il pense: c'est que chacun voit les choses d'un œil différent suivant son caractère: le vôtre vous inspire les meilleurs et les plus nobles sentiments.

Un murmure flatteur accueillit cette phrase, qui tranchait si heureusement la difficulté, et Dangier poussa la conversation dans une voie moins périlleuse.

XV

De semblables scènes se renouvelèrent plus d'une fois. Aux amis de la maison, tant anciens que nouveaux qui n'avaient pas une connaissance approfondie des événements survenus depuis le mariage de Marine, il semblait tout naturel de parler à Breuil comme s'il avait fait partie de quelqu'une de nos armées.

L'idée ne pouvait pas leur venir que cet homme de trente ans à peine aimable, bon, intelligent, n'eût point contribué pour sa part à l'effort général. Louis témoigna d'abord un peu d'humeur, soigneusement réprimée dès que les siens pouvaient s'en apercevoir; puis, certain jour, il se mit franchement en colère.

—Je ne sais ce qu'ils ont à parler tout le temps siège et combats, s'écria-t-il un soir en rentrant chez lui avec sa femme. On dirait que cette malheureuse guerre n'est pas finie! Dieu sait pourtant que nous en avons eu jusque par-dessus les oreilles! Se peut-il vraiment que des gens qui ne sont pas bêtes se trouvent à court de sujets de conversation au point de tomber sans cesse dans les mêmes redites? Tout le monde s'est très bien conduit, c'est convenu! Mais pour Dieu! qu'on parle d'autre chose!

Marine écoutait silencieuse cette explosion d'un sentiment qu'elle ne comprenait que trop bien; elle se fût imposé tous les sacrifices pour empêcher son mari d'entendre des discours faits pour l'irriter; elle sentait combien chacune des ces paroles devait faire à Breuil l'effet d'une piqûre envenimée; qu'y pouvait-elle? rien!

Depuis leur retour, il n'avait cessé de souscrire à droite et à gauche pour toutes les misères de la guerre; son portefeuille était toujours ouvert, et même parfois elle avait eu envie de réprimer ce qui devenait de la prodigalité... Mais elle s'en était abstenue.

—Il rachète! s'était-elle dit avec un soupir.

Il rachetait vis-à-vis de lui-même, en effet, en payant à la France la dime de ses biens, lui qui n'avait pas payé celle du sang chaque fois qu'il se privait d'un plaisir désiré en pensant que l'or qu'il eût dépensé là serait mieux employé ailleurs, il était plus paisible et plus gai pendant quelques jours mais rien ne pouvait racheter son erreur aux yeux des autres. Lorsque la terrible question si naturelle, arrivait aux lèvres de ses interlocuteurs: "Ou étiez-vous pendant la guerre?" et qu'il fallait répondre le fatal "à Genève?" Breuil se sentait pris d'une sourde colère, d'une rage muette, qui le faisaient trembler.

Il savait qu'on allait le toiser, mesurer d'un coup d'œil sa force physique, sa jeunesse, sa belle constitution, et qu'après quelques paroles polies il se trouverait seul, avec un dédain de plus ajouté au mur de

pierres qu'il sentait lentement s'amonceler autour de lui.

Rien ne rachèterait. S'il eût été artiste, poète, journaliste, on lui eût plus facilement pardonné ; mais un homme et bien portant, sans utilité bien reconnue en ce monde, de quel droit n'avait-il pas fait comme les autres ? S'il avait été père seulement ! La vue des têtes blondes autour de lui l'eût fait excuser. Mais tout était contre lui. Il ne pouvait pas aller dire à ces gens dont le regard poli lui avait causé tant de peine : " Monsieur, je n'ai pas compris mon devoir, mais je m'en repens. " On lui eût répondu : " Monsieur, nous n'avons pas le droit de vous faire des reproches. "

Bientôt il ne se mit plus en colère, las de ces incidents ; mais il devint triste.

L'été s'avancait, le mariage de Gaston eut lieu paisiblement, entre parents et amis proches, ainsi que devraient toujours se célébrer ces fêtes intimes lorsqu'une situation particulièrement brillante n'oblige pas à quelque apparat. M. et madame Sérent restaient à Paris avec Pauline et son mari. Louis emmena sa femme à Châteaudun ; une sorte d'inquiétude l'avait pris ; il avait besoin de repos et de solitude : il crut que leur tranquille demeure lui rendrait la paix, et pendant quelques jours il se figura qu'il était heureux.

Pour la première fois, il avait Marine bien à lui. Dès le réveil, il l'entendait aller et venir, en maîtresse de maison soignée, dans ce logis embelli pour elle, il la voyait à toute heure, elle ne lui était plus enlevée sous prétexte de courses ni de visite par madame Sérent ni par Pauline. Seuls dans leur jardin délicieux, que baignaient les flots indolents du Loir, ils se promenaient vers le soir, pendant que les corbeilles d'héliotrope et de réséda embaumaient l'air autour d'eux. Ils causaient de tout excepté des mois écoulés entre leur mariage et leur retour : ce temps semblait effacé de leur vie. Il n'avaient pas la joie délicate de se dire tout bas : Te souviens-tu ? Les premiers jours de leur union étaient si intimement liés avec les souvenirs qu'ils ne voulaient plus évoquer, que force était de bannir le tout ensemble.

Ils avaient réellement recommencé la vie : au jour de leur rentrée à Châteaudun, le reste était mort, ou devait l'être.

Le champ était large pour leurs causeries. Tout ce que l'art a d'exquis sous toutes ses formes leur était familier ; un grand piano au milieu d'un des salons résonnait souvent sous les doigts de Marine. Louis fit venir un orgue afin de doubler leurs jouissances musicales, et pendant huit jours la maison, du haut en bas, fut pleine d'harmonie ; puis l'orgue fut un peu délaissé, et Breuil se contenta de feuilleter les partitions au piano de temps en temps. La bibliothèque dont les rayons s'étaient regarnis, contenait les œuvres les plus remarquables de toutes les époques et de tous les pays. Et cependant il arrivait qu'un grand silence régnait tout à coup sur les époux, et une tristesse morne tombait sur eux, comme si les ailes d'une gigantesque chauve-souris avaient intercepté la lumière du soleil. L'un d'eux rompait bientôt ce charme douloureux par quelque remarque insignifiante ; mais chacun sentant que l'autre avait souffert pendant ce temps inappréciable, lui en voulait d'avoir souffert, et savait que cette souffrance leur était commune.

Un soir, après le dîner, une averse légère avait fait rentrer les jeunes gens dans le salon, dont la porte-fenêtre restait ouverte. La pluie fine et tiède tombait sur le pelouses d'un vert assombri et sur les feuilles lustrées d'un grand hêtre pourpre

situé au milieu du gazon ; une douleur triste s'exhalait de la terre humide avec un parfum irritant, quoique vague, qui évoquait l'idée de l'automne déjà prochain.

— On dirait le jour des Morts pensa Marine sans que rien ne se mêlât dans son esprit à cette impression de hasard.

Tout à coup sa pensée s'envola vers le cimetière, là-haut, au bout de la ville.

— Il y a bien longtemps que je n'ai été voir Daniel, se dit-elle ; j'irai demain.

Au même moment, Louis, fatigué d'errer à l'aventure dans le salon obscurci s'assit devant le piano et joua la première mesure de l'air napolitain *Santa Lucia*.

Comme à une évocation formidable, Marine vit tout à coup surgir devant elle Sedan, le champ de bataille, les prisonniers, le pont de Genève noir de gens qui s'arrachaient les feuilles du journal, le 2 septembre elle entendit à la fois les coups sourds du canon, le galop frénétique de la cavalerie, les cris humains d'une horrible boucherie, et, par-dessus tout cela, les cordes aigrettes de harpes et des violons qui accompagnaient les voix criardes des Italiennes : *Santa Lucia*.

— Non, non ! pas cela ! s'écria-t-elle en couvrant ses oreilles de ses mains ; pas cela, Louis je t'en supplie !

Il se leva pétrifié : qu'avait-elle ? Avant qu'il eût pu prononcer un mot, elle était devant lui, très pâle, toute tremblante encore, mais souriante, et qui lui tendait les mains.

— Je te demande pardon, dit-elle en s'efforçant de le rassurer ; c'est nerveux, je n'ai pas pu m'empêcher. J'ai tout à coup revu Genève, tu sais...

— Tu y songes donc ? s'écria Louis avec violence en la saisissant par le bras. Tu y penses ? Pourquoi ne m'en parles-tu pas ?

— A quoi bon ? répondit-elle doucement, d'une voix brisée.

Il laissa tomber le bras qu'il avait froissée dans sa véhémence. Elle joignit les deux mains devant elle avec un geste de prière.

— Pourvu que tu n'y songes pas, toi ! dit-elle de la même voix indéciblement douloureuse. Je ne puis pas te voir souffrir... Cela me fait mal... mal...

Sa voix s'éteignit et elle baissa la tête ; mais le flot des larmes brûlantes avait déjà jailli et coulait sur sa robe. Louis la prit dans ses deux bras et l'entraîna près de la fenêtre, pour voir son visage aux dernières lueurs du jour.

— Tu y songes, dit-il amèrement, et tu ne me le dis pas ? Tu te caches de moi pour y penser, parce que le monde t'a dit que j'étais un lâche...

— Jamais s'écria Marine en levant la main droite vers le ciel. Jamais mon cher mari, ce mot n'a été prononcé devant moi avec ton nom.

— Alors c'est toi qui le penses ? fit-il découragé en relâchant son étreinte.

Elle lui jeta ses bras autour du cou.

— Non ! dit-elle avec fermeté, non, je ne le pense pas et je ne l'ai jamais pensé. Tu ne savais pas, tu ne pouvais savoir, on ne t'avait pas appris à t'occuper de ces choses ; quand tu as compris, ton cœur a été changé, je le sais moi.

— Mais les autres ne le savent pas ! s'écria Breuil avec une amertume nouvelle. C'est comme une mécanique gratuite du sort ! Nous ne voyons que des gens héroïques, des hommes et des femmes plus grands que nature, et moi, j'en suis rapetissé d'autant ! Il y a eu des jours, sais-tu, Marine, où j'ai eu envie d'aller me mêler à des gens ignobles, de les

écouter parler, de m'en écœurer jusqu'à la colère afin de pouvoir me dire : Au moins, je vaud mieux que ceux-là.

— Ne parle pas ainsi, reprit Marine avec son autorité calme : tu es honnête homme et ton cœur est loyal ; tu te grossis les choses jusqu'à en être malade, et voilà ce qui n'est ni de la force ni du courage ! Tu veux que je te parle franchement. Eh bien, soit ! Oui, c'est un grand malheur que nous n'ayons pas été en France pendant la guerre ; c'est un malheur pour nous deux, et en ce moment rien ne peut le réparer. Mais les années passeront, on parlera de moins en moins de ces temps troubles ; de jeunes hommes viendront qui étaient des enfants alors, et qui n'auront pas non plus participé à ces choses tristes ; alors tu seras semblable à beaucoup d'autres et tu auras cessé de souffrir.

Breuil écoutait en silence, lui pressant les mains comme s'il l'entendait mieux en la tenant serrée.

— Tu crois ?

— J'en suis sûre, répondit-elle franchement.

Il hésita au moment, puis très-bas :

— Mais toi, toi qui me pardonnes parce que tu es très généreuse, toi tu me méprises ?

Du fond de son âme Marine tira sa réponse nette et douloureuse :

— Te mépriser ! Non, mon pauvre Louis ; mais je te plains. Oh oui ! je te plains !

Il la fit asseoir, se laissa tomber à genoux dans les plis de sa robe et pleura.

Le lendemain il écrivit une lettre mystérieuse qu'il mit lui-même à la poste ; après quoi, son cœur lui semblant allégé, il revint chez lui d'un pas allègre. Comme il tournait le pont, il aperçut Marine qui venait de son côté après quelques courses en ville. Elle avait été visiter Daniel, car ses yeux étaient encore rouges de larmes ; mais, à la vue de son mari, elle sourit avec cette douceur qui donnait une expression si touchante à la gravité ordinaire de sa physionomie.

— Je viens de voir une chose triste, dit-elle en prenant le bras de son mari : un pauvre ouvrier de cette ville, qui avait attrapé une fluxion de poitrine en 1870 et qui était resté malade depuis lors, vient de mourir ce matin ; il laisse une veuve et trois enfants. C'était un des blessés de la défense.

— C'est bien, dit Breuil ; nous y pourrions. Je ne puis pas te dire que je me réjouis de sa mort ; mais je suis content de trouver quelque chose à faire précisément aujourd'hui. Il y a trois jours qu'une idée d'emptette me trottait par la tête ; je ne suis pas fâché d'avoir autre chose à mettre à la place.

— Que voulais-tu donc avoir ? demanda Marine avec intérêt.

— Un cheval de selle. Une fantaisie ! Fini le cheval de selle ? On élèvera les petits avec le cheval de selle !

Louis marchait, sa femme au bras, d'un air si brave et si joyeux, qu'elle sourit contre lui.

Tu te privas de tout ! lui dit-elle avec un tendre reproche. Dès que tu as envie de quelque objet, on dirait qu'au lieu de te le procurer tu te fais un malin plaisir de chercher à quoi tu pourrais en employer la valeur ; c'est de l'ascétisme, cela, sais-tu ?

Un nuage passa sur le visage de Louis.

— Jamais assez, dit-il ; mais ne parlons pas de cela. Sais-tu d'où je viens ? De la poste.

— Ce n'est pas un grand mystère. Tu y vas tous les jours !

— Oh ! ce n'est pas là qu'est le mystère. Sais-tu à qui j'ai écrit ! A Marc Dangier.

Le visage de Marine, qui exprimait la curiosité, s'assombrit à son tour. Qu'est-ce que Breuil pouvait avoir à dire à Marc Dangier.

— Vois-tu, reprit Louis sur un ton presque suppliant, je veux en avoir le cœur net : il faut que je sache l'histoire de ce qui s'est passé pendant que nous étions là-bas ; il faut que j'aie au fond des choses, que je connaisse ma propre faiblesse, ma propre honte ; il faut que je sache ce qu'on peut penser de moi, ce que l'on peut en dire. Eh bien, il n'y a qu'un homme au monde en qui j'aie assez de confiance pour croire toutes ses paroles : c'est Marc Dangier. Je lui ai écrit de venir afin que je puisse lui parler à mon aise, et je suis sûr qu'il viendra.

Après un silence pendant lequel il interrogeait le visage de sa femme, Louis ajouta :

— Cela n'a pas l'air de te faire plaisir ?

Cette fois, malgré toute sa franchise, Marine se vit obligée de ne pas formuler une réponse directe.

— Ce qui ne me fait pas plaisir, dit-elle après un peu d'hésitation, c'est que tu te croies obligé de demander des conseils à un étranger...

— Marc n'est pas un étranger, répartit Breuil ; c'est un ancien ami ! Il y a très longtemps que je le connais ! Si je lui ai un peu battu froid au moment où je t'ai demandée en mariage, c'est parce que je me figurais que tu lui plaisais. Tu sais, les amoureux, et pas sûrs d'être agréés encore, cela se fait volontiers des idées fausses ; mais maintenant je n'ai qu'un regret : c'est de ne pas avoir cherché à me rapprocher de lui... et, ajouta-t-il avec un soupir, à lui ressembler davantage. Quelle collection de regrets, dis, Marine !

Il souriait d'un sourire si triste que la jeune femme ne pensa qu'à l'égayer. Ils rentrèrent en jasant comme deux oiseaux.

Pendant quelques jours, Marine espéra que Marc ne viendrait pas. Sans pouvoir s'en expliquer le motif, elle éprouvait une sorte de crainte à la pensée de cette visite ; le résumé de ses impressions très vagues était celui-ci : S'il pouvait se trouver empêché et ne pas venir ! Mais Louis assurait que le jeune homme lui avait promis de venir et qu'il viendrait certainement.

— Tu sais bien, ajoutait-il, que Dangier est un homme de parole.

C'est précisément parce qu'elle le savait homme de parole que Marine eût préféré ne pas le voir. Dans cette solitude, la pensée de vivre plusieurs jours sous le même toit que Marc lui causait une gêne indicible, une souffrance sourde, une sorte de honte qu'elle eût voulu ne pas ressentir, et la certitude qu'elle ne pouvait s'en défendre redoublait sa confusion.

XVI

Un beau matin de septembre, Marc descendit l'escalier du château. Dans la vapeur blanche et molle qui flottait sur le Loir, les saules et les aunes dessinaient des masses d'un gris argenté ; le soleil, perçant çà et là le brouillard, y faisait des tronées d'or pâle.

Le jardin de Breuil apparut au détour du pont comme un décor de théâtre, avec ses grands araucarias majestueusement plantés au milieu de pelouses. Marc s'avança, franchit la grille ouverte, et s'engagea dans l'allée légèrement sinueuse qui conduisait à la maison.

Le brouillard très inégal se mouvait avec lenteur en tournoyant un peu sur lui-même, si bien que là où la vue était libre l'instant auparavant, se trouvait soudain l'épaisseur mate et floconneuse d'une brume semblable à du crêpe blanc chiffonné. La lumière chaude transparaissait à travers tout cela avec une tiédeur délicate, et le silence était

si grand que, dans les intervalles de ses pas épaués sur le gravier, Marc entendit tout à coup une feuille sèche tomber dans le taillis.

Il s'arrêta, saisi de ces singulières impressions de mystère, presque de terreur, que la vie moderne ne peut bannir, malgré l'ensemble de circonstances banales qui a remplacé l'existence plus individuelle des hommes d'autrefois. Jamais cavalier du Tasse pénétrant dans une forêt enchantée ne sentit son cœur plus serré par un indéfinissable sentiment d'attente et de crainte, que Marc dans le jardin de la maison de Breuil.

Hésitant à avancer, il était resté au milieu de l'allée, dans la brume laiteuse que les rayons du soleil irisaient par endroits, lorsque le voile de vapeurs sembla s'enrouler lentement autour d'un doigt invisible, et sous ses replis flottants apparut la forme élégante de Marine. Dans ce brouillard elle semblait beaucoup plus grande, et ses vêtements de laine d'un gris pâle, tombant en plis réguliers autour d'elle, lui donnaient l'apparence d'une statue. Marc n'osait remuer, tant ce qui l'entourait et l'apparition de Marine surtout avaient quelque chose de fantastique.

Elle ne l'avait pas vu, enveloppé qu'il était lui-même dans les vapeurs qui confondaient sa silhouette avec celle des troncs d'arbre au bord de l'allée. Elle marchait vite et venait vers lui. Le jeune homme eut la pensée que s'il ne l'avertissait, sa présence allait lui causer quelque frayeur.

— Marine, dit-il en essayant d'assurer sa voix qu'il ne sentait pas bien ferme.

Elle tressaillit violemment et s'arrêta ; ils étaient à trois pas l'un de l'autre.

La brume tourbillonna sur elle même avec la grâce d'un félin qui s'étire, s'envola dans les branches, où elle resta suspendue en gouttelettes transparentes, et le soleil inonda les jeunes gens de sa chaude clarté.

— Marc ! fit-elle tout bas comme si elle avait peur de sa propre voix.

Ils restèrent muets ; à aucun prix ils n'eussent pu exprimer ce qu'ils ressentait. L'impression la plus claire qui se dégagait pour eux de cette scène est qu'elle devait être un rêve.

— Comment vous trouvez-vous ici, demanda-t-elle avec un peu d'effort, comme si elle cherchait à rassembler ses esprits.

Dangier revint à lui.

— Vous n'avez donc pas reçu mon télégramme ? dit-il. J'avais promis à Breuil de venir, mais je ne savais pas au juste quand je pourrais tenir ma promesse. Hier soir, j'ai va éclaircie dans mes travaux, et je suis parti ce matin après avoir télégraphié pour vous prévenir.

— Nous n'avons rien reçu, répondit Marine ; mais, puisque vous voilà, tout est bien. Louis va être très content.

Ils marchaient côte à côte vers la maison, que le soleil inondait à flots maintenant.

— Savez-vous ce qu'il me veut ? demanda Marc avec un certain appréhension.

Marine baissa la tête un instant, puis la releva bravement. Elle allait toujours droit au péril.

— Il veut vous demander ce que vous pensez de lui, dit-elle tout d'une haleine, mais sans le regarder. Il se reproche de n'avoir pas fait son devoir pendant la guerre ; comme, par une malice du sort, nous ne voyons que des gens qui se sont bien conduits, cela le rend nerveux et inquiet ; il a peur d'être considéré comme un poltron, ce qu'il n'est pas, je vous le jure, et cette pensée le rend positivement malade.

Marc, à son tour, baissa la tête et

s'absorba dans la contemplation du gravier.

— Que dois-je lui dire ? demanda-t-il.

— Ce que vous pensez, répondit-elle.

Ils continuèrent à marcher lentement. Un pas rapide retentit derrière eux ; un jeune garçon, porteur d'une sacoche de cuir.

— Voilà mon télégramme, dit Marc en souriant.

Marine prit le petit papier bleu qu'elle tourna deux ou trois fois entre ses doigts sans le décacheter ; puis elle reprit avec Dangier le chemin de la maison. Louis parut sur le perron, et, à la vue de Dangier, se dirigea rapidement de leur côté avec un geste joyeux. La distance entre eux était encore assez considérable pour que leurs voix ne pussent parvenir à Breuil.

— Si je lui dis ce que je pense, fit Marc, il est possible, Marine, que nous ne nous revoyions jamais.

Elle rougit, mais ne s'arrêta pas.

— Je ne lui causerai pas de peine inutile, reprit le jeune homme ; mais, s'il est mal disposé ou si je m'exprime maladroitement, c'est un adieu éternel entre vous et moi, vous le savez ?

— Je le sais, dit-elle.

— Vous savez aussi que je ne saurais lui dire autre chose que la vérité ?

— Je le sais, et s'il vous a prié de venir, c'est qu'il le sait.

Louis n'était plus qu'à trente pas.

— Alors, peut-être adieu, Marine ?

— Adieu, dit-elle faiblement.

Elle sentit quelque chose se détacher de son cœur après une courte lutte, pendant laquelle tout son être lui sembla détruit. Qu'était-ce ? La longue amitié ? Non, car, après ce moment de trouble, elle comprit que l'ami de sa jeunesse ne lui était pas moins cher qu'auparavant. L'estime ? Au contraire ; en ce moment Marc Dangier lui sembla grandir à la taille des plus vaillants héros. Qu'était-ce alors ? Sa douce présence peut-être, ce sentiment de force et de sécurité que vous donne la certitude d'une affection qu'on peut appeler à soi à toute heure de péril. Marine s'aperçut que, si elle ne devait pas revoir Dangier, elle ne s'en consolait jamais.

— Enfin, vous voilà ! fit Breuil en serrant les deux mains de Marc. Je vous remercie d'être venu.

Il entrèrent tous trois dans la maison ensoleillée.

Pendant le déjeuner, ils causèrent de mille choses ; mais de temps en temps un silence tombait sur eux comme une poignée de neige, et celui qui le rompait le faisait avec un peu plus d'effort et de brillant qu'il n'eût été nécessaire.

— Vous nous donnerez bien deux ou trois jours ? demanda Breuil à son hôte en sortant de la table.

— Je ne crois pas, répondit Marc ; j'ai des affaires demain matin, et il me faudrait partir ce soir.

Marine ne dit rien. En passant le vestibule, elle prit son chapeau et son ombrelle et se dirigea vers le jardin.

— Attendez-nous, fit Louis en prenant sa canne. Nous allons faire un tour ensemble.

Ils sortirent et, bientôt après, se trouvèrent sur la route blanche et gaie, où le soleil jetait l'ombre déjà éclaircie des grands frênes. Ils allaient lentement, visiblement gênés les uns par les autres. Marc eut voulu en finir ; Louis n'avait pas envie de commencer ; Marine se sentait lasse et triste à mourir.

Ils venaient de traverser un haieau lorsqu'ils se trouvèrent en présence d'un joli groupe ; au milieu du chemin, bordé des deux côtés par des talus verdoyants, surmontés de hautes aubépines, sept ou huit enfants

jouaient aux billes dans la poussière. La route tranquille, où ne passait pas une voiture par heure, était un lieu propice à ce divertissement, et les gamins, accroupis sur leurs talons ou couchés à plat ventre, s'en donnaient à cœur joie.

Les plus jeunes, exclus du jeu, regardaient leurs aînés, et jugeaient les coups d'un air grave, les mains derrière le dos ; l'un d'eux, dans son admiration, tirait la langue tant qu'il pouvait.

— Qu'ils sont drôles ! fit Breuil en s'arrêtant. Le destin des empires ne les trouble pas ; mais si une charrette venait à passer, quel cataclysme !

Un bruit confus se fit entendre derrière, et ils se retournèrent du même mouvement. Au bout de la route, à la sortie du village, un groupe de paysans et de femmes courait et criait à tue-tête en agitant des fourches et des bâtons.

— Qu'est-ce qu'ils ont ? dit Marc en abritant ses yeux de la main.

Imperturbables, les enfants jouaient toujours ; une masse sombre parut en devant du village, suivie par les paysans qui criaient de plus en plus fort. " Arrêtez-le ", distingua-t-on, et parmi d'autres cris, Breuil entendit le mot : " enragé ! "

C'était, en effet, un chien enragé qui venait à eux en galopant. Marine se précipita sur les enfants, les bousculant de ci et de là contre les haies du chemin, et, pour être plus libre, elle jeta son ombrelle ouverte au milieu de la route.

Avant que Marc stupéfait eût deviné ce qu'il voulait faire, Breuil avait saisi sa canne par le petit bout et, au moment où l'animal effrayé faisait un écart devant le parasol rouge de Marine, Louis lui assenait très adroitement sur la tête un formidable coup de la poignée de sa canne plombée. La malheureuse bête fit un bond, tournoya et tomba dans la poussière, le crâne fracassé. Les villageois arrivèrent et l'enlevèrent au bout de leurs fourches. Marine, tremblante serrait encore dans sa robe les deux petits garçons, qui pleuraient de frayeur. Les mères emmenèrent chacune le sien, non sans les houspiller d'importance, pour leur apprendre à jouer loin du village, chose d'ailleurs parfaitement permise ; mais, après une si forte émotion, un peu de brusquerie fait grand bien.

— C'est un maître coup que vous avez fait là, monsieur Breuil, dit un des paysans en riant. Vous avez gagné la prime, vous savez ?

— Ce n'est pas moi, c'est le parasol de madame Breuil, répondit Louis en indiquant l'ombrelle rouge restée au milieu du chemin.

— Tout de même c'est un joli coup insista l'homme. Fallait avoir peur pour l'asséner comme ça. C'est que si vous l'aviez manqué, il ne se serait pas gêné pour vous mordre !

Louis sourit d'un air honteux, et, se tournant vers sa femme et Dangier, qui restaient immobiles près de lui :

— Rentrons, n'est-ce pas ! dit-il.

Marine ramassa le parasol, prit le bras de son mari, et ils retournèrent vers la maison.

— Dangier, dit Louis, comme ils franchisaient le seuil, j'ai à vous parler ; venez fumer un cigare dans mon cabinet.

Les deux hommes passèrent sous la lourde portière, qui retomba sur eux, et Marine resta seule. Pendant une seconde elle regarda ce morceau d'étoffe qui cachait le nœud redoutable de son existence ; puis, avec la patience résignée que les femmes sont bien obligées d'acquiescer, elle prit un petit ouvrage et alla s'asseoir dans le salon, près d'une fenêtre, d'où elle voyait l'allée où, le matin, elle avait rencontré Dangier.

Les heures de l'après-midi s'écou-

lèrent, lentes et lourdes ; le tic-tac de la pendule les scandait d'une façon si irritante, que Marine eut plusieurs fois l'idée d'aller arrêter le balancier ; elle s'en défendit. Ne faut-il pas qu'on s'accoutume pendant qu'on est jeune aux petites choses agaçantes de la vie, si l'on veut plus tard trouver en soi-même la force de supporter des chagrins, mille fois plus énervants, et contre lesquels il n'est pas de recours ?

Le soleil baissait de l'autre côté de la maison, le gris crépusculaire entra par la fenêtre ouverte, et Marine s'acharnait sur son ouvrage, dont elle ne pouvait plus compter les fils ; dans la salle à manger, elle entendait les pas étouffés des domestiques qui mettaient le couvert, et rien ne sortait du fumoir, pas même le murmure d'une voix.

Enfin la porte s'ouvrit, la tapisserie s'écarta, et Marc entra dans le salon.

Marine se leva brusquement, retenant des deux mains devant elle son ouvrage prêt à tomber, et elle resta toute droite, pour entendre l'arrêt du destin.

— Votre mari vous attend, dit-il. Et sa voix mâle semblait singulièrement étouffée.

La jeune femme déposa docilement l'ouvrage dans son panier et se dirigea vers lui.

— Adieu ? lui demanda-t-elle avec un geste inquiet, au moment où il s'effaçait devant elle en relevant le rideau.

— Non, au revoir, répondit-il ; mais au revoir à Paris. Je pars. Votre mari est un honnête homme, madame !

— Je vous remercie, murmura Marine.

Et elle disparut à son tour derrière la lourde étoffe.

Louis était assis dans son fauteuil, dans l'attitude d'un homme accablé. La jeune femme s'approcha par derrière et lui mit la main sur l'épaule.

— Louis ? dit-elle avec une extrême douceur.

— Marine, répondit-il, je suis très coupable.

— Quelle idée ! fit-elle avec un peu d'irritation ; ce n'est pas Marc Dangier qui t'a dit cela ?

— Non, il ne me l'a pas dit ; mais c'est moi qui l'ai compris. Je ne suis pourtant pas un lâche, Marine ! Tu as bien vu tantôt : quand il s'agissait de ce chien, je n'ai pas hésité un instant... Mais on me regardera toujours comme un homme qui a eu peur...

— Ce n'est pas Marc qui t'a dit cela ? répéta Marine fiévreusement.

— Non ! Il ne m'a rien dit de pareil ; mais, quand je regarde ce que j'ai fait à côté de ce qu'ont fait les autres, je sais ce que je dois penser de moi-même. Et toi, Marine, dis, tu ne me méprises pas ?

— Non ! répondit-elle en se penchant sur lui pour l'embrasser.

Et dans son cœur elle se dit : " Il ne s'en guérira jamais ! " L'instant d'après, elle ajouta dans le secret de sa propre pensée : " Et s'il s'en guérissait, je ne l'aimerais plus ! "

XVII

M. Sérent, qui cheminait le long du boulevard Beaumarchais, la tête baissée, semblait suivre quelque chose sur l'asphalte du large trottoir. Ce qu'il suivait, c'était la trace, invisible pour tous, de promenades faites là, bien des années auparavant, par les pieds de son fils Daniel ; Daniel tout petit, chaussé de bottines neuves, dont il faisait résonner les talons avec une vanité enfantine ; Daniel tenant son père par la main et levant en l'air pour lui parler, son petit menton à fossette.

(A suivre)

Scandales punies

Il nous faut enregistrer dit l'Univers, de nouveaux troubles produits par les exhibitions scandaleuses que le gouvernement autorise. Nous lisons dans la *Vraie France* de Lille, du 15 :

"Comme il fallait s'y attendre, les boniments et les provocations prodiguées par l'impresario du *Panopticon de l'Inquisition* ont amené des protestations, qui ont donné au champ de foire, hier, après midi, une physionomie particulière et le spectacle d'une vive animation.

"Le barnum, qui fait le vilain métier de montrer ce qu'il appelle le *Pilori républicain*, faisait donc hier, vers deux heures, l'annonce à la porte de son établissement; il y accumulait toutes les grossières bourdes et les affreux mensonges qui ont été répandus par des écrivains de mauvaise foi sur l'inquisition. Parmi la foule qui l'écoutait se trouvaient plusieurs jeunes gens qui protestèrent contre les infamies que le drôle annonçait; il n'en fallut pas davantage pour occasionner un rassemblement énorme, dans lequel deux camps se formèrent immédiatement.

"Cinquante personnes environ protestaient énergiquement contre l'exhibition qu'approuvait une masse à peu près égale de voyous et de souteneurs, si nombreux en cet endroit pendant la foire. Excités et encouragés par les paroles du "grand inquisiteur", ces derniers ne tardèrent pas à entourer les manifestants en leur criant: "A bas la calotte! A bas les jésuites!" Ils soutinrent énergiquement le choc de leurs adversaires et couvrirent bientôt par leurs protestations les clameurs des individus de la parade et celles de leurs souteneurs. Cependant des altercations eurent lieu de tous côtés, et l'on en vint aux mains. Des coups furent donnés et rendus; les poings, les cannes, les chapeaux et les casquettes à trois ponts émergeaient de la foule au bruit des cris et des vociférations des uns et des autres.

"Un agent de police qui assistait à la bagarre réussit à enlever un jeune citoyen qui s'était permis d'enfoncer le chapeau d'un de ses adversaires. L'arrestation de cet aimable galopin causa une diversion, la foule se mit à l'escorter jusqu'au poste de la préfecture, et la meute des voyous se montra un moment dispersée. Puis la police arriva, et devant elle, le pître n'osa pas renouveler ses tirades contre l'Eglise.

"Cependant l'émotion ne se calma que longtemps après, car les courageux manifestants, qui dans cette circonstance ont tenu à affirmer leur dévouement à l'Eglise insultée, ont quitté la place des derniers.

"Le soir, il y avait, sur le champ de foire, un déploiement inusité de police, dans la crainte de nouveaux troubles.

"On s'attend à de nouvelles manifestations ce soir. Espérons que l'autorité saura les éviter, en intimant à ce personnage l'ordre de déguerpir immédiatement. C'est ce que tous les honnêtes gens attendent."

CENTENAIRE DU MOIS DE MARIE.—L. B. P. Joachim Ferrini, a démontré par de nombreux et décisifs documents publiés et commentés par lui-même, que le mois de Marie fut véritablement célébré pour la première fois avec la solennité actuelle en 1784, dans l'église de la Visitation des Pères ministres des infirmes, à Ferrare. Cet usage, parut si beau et si touchant, qu'il se répandit avec rapidité, et que le pape Pie VI attachait des indulgences à cette pratique dévote.

Avant ce temps le mois de Marie était célébré en famille.

Ainsi on fêterait l'année prochaine le centième anniversaire du mois de Marie.

La Consommation guérie

Un missionnaire des Indes Orientales ayant communiqué à un vieux médecin, retiré de la pratique la recette d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme, et de toutes les maladies de la gorge et des poumons, ainsi que d'un remède pour la guérison sûre et radicale de la débilité générale et des maladies nerveuses. Ce dernier après avoir fait l'expérience dans des milliers de cas des pouvoirs curatifs étonnants de ces remèdes sont qu'il est de son devoir de la faire connaître au public. En conséquence la recette avec tous les détails, la manière de préparer le remède et de s'en servir, et toute instruction ou avis nécessaires pour obtenir vous-même votre guérison, vous sera envoyé gratis, au retour de la malle, sur réception d'un timbre ou d'une enveloppe timbrée à votre adresse.

S'adresser au
Dr J. C. RAYMOND,
164, rue Washington,
Brooklyn, N. Y.
Québec, 19 octobre 1882—lan. 664

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 11 octobre 1883.

Farine. —Sup. extra, baril, 196..	\$6.00 a	6.15
Extra.....	5.85 a	6.00
Forte pour boulanger.....	6.00 a	6.50
Extra du printemps.....	5.50 a	5.65
Supertine No. 2.....	4.70 a	4.85
Fine.....	4.35 a	4.50
Farines en poches, de 100 livres.....	2.80 a	2.00
" de seigle en quart.....	0.00 a	0.00
Maïs ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	3.60 a	3.70
Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	3.50 a	3.60
Grains. —Blé de semence (rouge) par 60 livres.....	0.00 a	0.00
Pois ".....	1.05 a	1.10
Fèves le minot.....	2.00 a	2.50
Avoine 32 livres.....	0.40 a	0.41
Son par 100 livres.....	0.75 a	0.80
Grain par 200 livres.....	5.75 a	6.00
Foin par 100 bottes.....	7.00 a	8.50
Paille par 100 bottes.....	3.00 a	4.50
Orge par minot.....	0.65 a	0.70

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 11 octobre 1883.

Beurre frais par livre.....	\$0.20 a	0.22
" salé ".....	0.18 a	0.19
Patates par minot.....	0.30 a	0.40
Œufs par douz.....	0.22 a	0.25
Sucre d'érable par livre.....	0.08 a	0.10
Fromage, par livre.....	0.15 a	0.15
Oignons par caisse.....	3.00 a	3.00
Pommes par baril.....	3.00 a	4.00
Oranges par baril.....	00.00 a	00.00
Citrons par baril.....	7.00 a	8.00

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 11 octobre 1883.

Lard frais par 100 livres.....	\$ 9.00 a	9.50
" frais par livre.....	0.11 a	0.14
" salé ".....	0.13 a	0.13
Jambons frais par livre.....	0.10 a	0.10
" fumés ".....	0.14 a	0.14
Lard Mess, 200 livres.....	18.00 a	19.00
" Mince, " ".....	17.00 a	17.00
" Prime Mess, " ".....	16.00 a	16.00
" Engl. P. Mess, " ".....	16.00 a	16.50
" Extra Prime, " ".....	15.00 a	15.50
Saindoux en sceau.....	2.40 a	2.50

Poissons.

Québec, 11 octobre 1883.

Poissons. —Séché le quintal.....	\$5.00 a	5.50
Morue verte le baril.....	5.50 a	6.00
Saumon No. 1, baril de 200 livres.....	20.00 a	20.00
Saumon N.1, la livre.....	0.13 a	00.14
Hareng du Labrador.....	4.00 a	6.25

Naissance

Jeudi matin, 4 oct., à Ottawa, Madame Téléphore Lacasse, un fils.

Mariage

A la Rivière-Ouelle, le 2 courant, Louis Didier Dion, écuyer, employé au Département des Chemins de fer et Canaux, en la cité d'Ottawa, condamnait à l'autel mademoiselle M. Hermine Letellier de St-Just, fille de Charles Letellier de St-Just, écuyer. La bénédiction nuptiale a été donnée par Messire E. V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle, frère du marié, assisté de M. l'abbé O. Audet, chapelain du Couvent de Jésus-Marie, Sillery, et de M. l'abbé L. G. Fournier, professeur au Collège de Ste-Anne.

DÉCÈS

Décédé à l'Ancienne-Lorette, le 4. Sieur Guillaume Robitaille, cultivateur, à l'âge de 64 ans.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc. etc Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 26 janvier 1883—lan.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispersions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—lan.

Notre agent d'Ontario

Monsieur Hte Girardot, de Sandwich, Ontario, est autorisé à recevoir les abonnements du "Courrier du Canada" et du "Journal des Campagnes" et à donner les reçus s'y rapportant.

Spécialité de vin blanc POUR LA MESSE

ON TROUVE chez M. HIPPOLYTE GIRARDOT, viticulteur et correspondant de notre JOURNAL, à Sandwich, Ontario.

1. Des vins pour la Messe, lesquels ont été honorés des recommandations du Révérend Père O'Connor, supérieur au Collège de Sandwich, et de Mgr Walsh, évêque de London.
 2. Des vins de table, très appréciés par tous ceux qui en ont fait usage jusqu'à présent.
 3. Des jeunes plants de vigne, prêts à être livrés sur demande.
- Les prix défont toute concurrence étrangère. Pour renseignements comme pour traiter, s'adresser directement au producteur. Des échantillons seront envoyés sur demande. Québec, 1er Mars 1883.—lan



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES : Hamilton, Mo., 14 Juin 1881!

B. J. KENDALL & CIE, Messieurs,

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colossités, des esquilles, des excroissances ou d'autres difformités des os; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux P. V. CRIST.

SUR LA CHAIR HUMAINE

Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certain qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt.

D'UN ÉMMENT MÉDECIN. Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.

Dr J. B. KENDALL & CIE, Messieurs:—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le *Turf, Field and Farm* du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boiteux pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros suros qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement, H. A. BERTOLETT, M. D.

En vente chez tous les Pharmaciens. LYMAN, FILS & CIE, Montréal P. Q., Agents généraux. Québec, 25 février 1882—lan. 468

CONDITIONS DU JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement:—UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE:—10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec.